



Nouvelle équipe d'enseignants à l'école Daniel Cordier



Jeunes et très motivés, les trois nouveaux enseignants dynamisent les projets éducatifs à l'école de Villedieu

Cette année, sous la houlette d'Alexiane Capocci, nouvelle directrice de l'établissement et enseignante des CP-CE1, l'équipe pédagogique fourmille d'idées, de projets et apporte un nouveau souffle à l'école de notre village.

Alexiane Capocci vient de l'école *Les Croisières*, à Carpentras où elle était institutrice en moyenne et grande sections de maternelle. Elle a seize élèves dans sa classe villadéenne : onze CP et cinq CE1.

Le maître des «grands», Aurélien Niel, était déjà présent l'année dernière à l'école de Villedieu, puisqu'il remplaçait madame Ghislaine Belœil, chaque vendredi, dans la classe des CP-CE1. Dix-huit élèves bénéficient de son enseignement, cette année : sept CE2, six CM1 et cinq CM2.

Audrey Ripoll, anciennement enseignante de petite et moyenne sections à l'école *Louise Michel* à Entraigues-sur-la-Sorgue, a la charge des trois niveaux de maternelle. Elle est secondée par Mireille Straet, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (A.T.S.E.M.). Les vingt élèves de sa classe unique (cinq petits, deux moyens et treize grands) participeront cette année à plusieurs travaux sur le thème de « La Nature » : en apprendre plus sur les différents biotopes de notre planète (la jungle, la banquise, la forêt, la mer, les océans...). S'initier au respect de l'environnement, à l'économie de l'eau et au tri des déchets sera son fil conducteur pédagogique.

De leur côté, les deux classes de primaire participeront au projet national « École et Cinéma », qui va leur permettre de découvrir en salle un choix de trois films « art et essai ». Les projections se feront au *Clap*, le cinéma associatif de Bollène, tout au long de l'année (<http://www.transmettrelecinema.com/ecole-et-cinema/>).

Il leur sera proposé : une série de quatre courts métrages franco-russe, *Les Aventuriers* ; un film d'animation français, *Une Vie de Chat*, du studio *Folimage* ; un film coréen, *Jiburo*, sur la relation d'un petit garçon avec sa grand-mère. Il sera proposé aux plus grands : un classique muet de Buster Keaton, *Le Mécano de la « General »* ; un film d'animation français, *Adama*, une sorte de conte initiatique relatant les aventures d'un garçon ouest-africain, parti à la recherche de son frère en France, pendant la Première Guerre mondiale.

Pour clore cette belle aventure cinématographique, Aurélien Niel voudrait emmener ses élèves à *L'Institut Lumière* à Lyon, à la fin de l'année scolaire.

En ce qui concerne les « nourritures terrestres », Évelyne Bouchet continue de s'occuper de la cantine scolaire avec le talent qu'on lui connaît. Pour compléter l'équipe, n'oublions pas les aides précieuses de Martine Fauque et de Véronique L'Homme.

Quant à moi, j'ai le plaisir d'accueillir enseignants et élèves, tous les lundis matin à *La Bibliothèque Mauric*, entre 8 h 30 et midi, où ils peuvent emprunter des livres, lire, écouter des histoires et faire partager leur plaisir de lecteurs.

Dany Jeury



Alexiane Capocci, Aurélien Niel, Mireille Straet, Évelyne Bouchet, Audrey Ripoll

Ça peint à Villedieu !

Une Villadéenne dans son jardin...

Du 1^{er} juillet au 15 août 2017, Aline Marcellin a ouvert son jardin, tel un écrin, pour y exposer ses œuvres.

Il y a bien des années, dans l'épicerie qu'elle tenait à Villedieu, Aline accrochait déjà ses tableaux représentant des coquelicots et elle participait régulièrement à la journée du 15 août « Peintres dans la rue », à Villedieu.

Aline a commencé à peindre en 2002. Sa fille, Myriam, voyant que sa mère était attirée par cet art, lui avait offert un kit de peinture. À partir de ce moment-là, Aline a pris le temps de laisser libre cours à cette nouvelle passion.

Progressivement, elle est passée du figuratif à l'abstrait et met aujourd'hui dans ses tableaux, réalisés avec talent au pinceau et au couteau, une belle harmonie de couleurs qui ne laisse personne indifférent et suscite forcément de multiples émotions.



Aline Marcellin, parmi ses œuvres, dans un écrin de nature...

Lors de cette exposition, les amateurs ont pu prendre le temps de s'asseoir à l'ombre des pins, de partager leurs impressions tout en grignotant et en se désaltérant. C'est Pierre, le maître de maison, qui orchestre ce moment de plaisir.

Bravo Aline ! Tes peintures m'ont beaucoup touchée et j'espère sincèrement avoir l'occasion de découvrir bientôt de nouvelles créations.

Bernadette Croon

... un Australien-Villadéen devant le *barry*



À l'occasion du 15 août, profitant de l'absence d'activités particulières du *Comité des Fêtes*, Peter Flint (dit « Pit ») avait proposé, au président Hervé Bonnel, d'exposer ses peintures sur le mur du rempart place de la Libération, comme il y a quelques années, à la manière des « Peintres dans la rue »...

Peter est un personnage discret. Il réside avec Marg, son épouse, durant six mois de l'année à Villedieu et trouve, à chaque séjour dans notre région, une foule d'idées et beaucoup d'inspiration pour réaliser ses toiles.

Cette année, la majeure partie de ses tableaux était consacrée aux paysages de notre vignoble et pour certains à de vieilles masures provençales.

Pourquoi un grand intérêt pour les paysages viticoles ? Tout simplement parce que le couple Flint travaille dans un grand domaine en Australie.

Pour Peter, cette exposition publique était l'occasion de présenter, certes sa collection et de faire découvrir son talent, mais aussi de rencontrer du public. Un projet réussi. Pensez qu'il a, devant le Barry où étaient exposés ses tableaux, rencontré des Australiens résidant à Camaret ; le monde est petit !

Après cette « première en solo » dans notre village, Peter prépare à son retour en Australie, près de Melbourne, une nouvelle exposition où il présentera nos paysages provençaux.

Notre ami peintre gagne à être connu. Souhaitons-lui une très belle réussite.

J.L.Vollot

Le Club des Aînés...

... à la campagne

Afin de clôturer les activités du premier semestre 2017, *Le Club des Aînés* s'est retrouvé à *L'Auberge d'Anais* à Entrecieux, le jeudi 6 juillet.

Ce lieu peu éloigné a été choisi, car la sortie était prévue en covoiturage, ce qui fut très apprécié par les participants en raison de cette chaude journée.

Sur la terrasse, à l'ombre des oliviers et des pins, trente-cinq personnes ont pu apprécier l'excellent accueil de la propriétaire et du personnel du restaurant, et déguster un très bon repas.

Quant aux activités prévues pour l'après-midi, étant donné la grosse chaleur, nos Aînés ont dû abandonner le tournoi de pétanque et se sont repliés sur les jeux de société et de belote.

Rendez-vous est donné aux Aînés pour la reprise des activités en septembre: petits lotos, jeux du jeudi, voyage à Lyon...



Bonnes vacances à tous!

Jean-Louis Vollot

... à la ville

Vendredi 15 septembre 2017, nos Aînés s'étaient levés tôt pour rejoindre Lyon, conduits par *La Compagnie des cars Lieutaud*.

Dès 10 heures, accompagnés par une charmante guide, nous avons visité le Vieux-Lyon depuis la basilique de Fourvière, une partie du circuit réalisée avec le car et l'autre à pied.

On retiendra en particulier la promenade dans les vieilles rues et les traboules. Nos Aînés ont «traboulé», c'est-à-dire pénétré dans des couloirs traversant sous plusieurs maisons pour ressortir dans une autre rue parallèle; des passages très particuliers qui permettaient ainsi de changer de rue sans faire de grands détours et d'acheminer facilement les marchandises d'une rue à l'autre.

À midi, heure du déjeuner, depuis la place Bellecour, nos Aînés gagnaient, dans une rue occupée par de très nombreux restaurants, le fameux bouchon *Chabert & Fils* pour y déguster des plats typiques: saladier lyonnais, saucisson chaud «pistaché» et pommes vapeur...

Dès 14 heures, sans perdre de temps, le groupe était déposé devant l'embarcadère où l'attendait une croisière au fil de la Saône. Une balade depuis les quais des Célestins à la découverte, en particulier, de bâtiments de grands architectes contemporains et d'un magnifique panorama sur la vieille cité.



Les Aînés sur les marches de la basilique de Fourvière, prêts à «trabouler»...

À 16 h 30, le temps était venu de quitter *La Capitale des Gaules*.

Une bien belle journée où chacun a pu découvrir l'histoire de *Lugdunum*, cette grande ville de Lyon riche en histoire, culture, architecture et industries, sous un ciel heureusement très clément pour notre équipe de touristes.

Rendez-vous le 11 novembre prochain pour notre loto à *La Maison Garcia* à Villedieu.

J.L.V.

Bouchon lyonnais

Le bouchon est un restaurant typique où l'on mange des spécialités, dont le tablier de sapeur, les quenelles, la salade lyonnaise et la cervelle de canut, le tout arrosé de beaujolais ou de côtes-du-rhône. Ce lieu traditionnel se doit d'être simple et convivial.

L'appellation « bouchon » ne viendrait pas du fait qu'on y « bouchonnait » (frotter avec un bouchon de paille) les chevaux des clients. Ce nom viendrait plutôt de l'habitude qu'avaient autrefois les cabaretiers de signaler leur établissement par une botte de rameaux ou de branchages accrochée à leur porte.

Un été à la chapelle Saint-Laurent

Après avoir ouvert sa saison, le samedi 8 juillet, avec un concert de l'ensemble vocal féminin *L'air de Rien* de Mirabel-aux-Baronnies, la présidente de l'association des *Amis de la chapelle Saint-Laurent*, Christiane Bertrand, a proposé, le dimanche 16, un spectacle de danse indienne : le *Bharata Natyam*.

La chapelle étant trop petite, c'est sous les arbres qu'Aysha Moise, née d'une mère indienne et d'un père belge, a donné un très bel exemple de ce qui forme les bases du *Bharata Natyam*, danse originaire du *Tamil Nadu* dans le sud de l'Inde. Le mari de la danseuse a expliqué clairement les codes de cette danse.

Le *Bharata Natyam* est une danse classique et sacrée du sud de l'Inde dont l'origine remonte à la grande épopée védique écrite au début de l'ère chrétienne : le *Mahabharata* (*maha* : grand et *bharata* : nom de la nation indienne). C'est une sorte de bible qui raconte la mythologie hindoue et qui regroupe tous les types d'art : musique, théâtre, poésie et danse.

Le *Bharata Natyam*, art sacré, était initialement dansé dans les temples ou les cours royales par les *devadasi* (danseuses sacrées). Chaque danse en Inde est obligatoirement liée à la religion. À chaque représentation les danseuses doivent, après méditation, être bénies par le brahmane (le prêtre hindou).

Abolie au début du XX^e, car jugée immorale par les Britanniques, cette cérémonie religieuse, qui avait lieu en présence du prince et de sa cour, se déroulait dans la première partie du temple, le *mandapa*. La *devadasi* incarnait l'énergie de la déesse. Dans l'hindouisme, les dieux ne peuvent s'accomplir sans l'énergie de leur compagne (c'est la complémentarité comparable au yin et au yang). Le prince, par son accouplement avec la *devadasi*, s'imprégnait de la puissance du dieu.

De nos jours, les danseuses se produisent sur scène en public et le *Bharata Natyam* devient une discipline artistique et académique dans laquelle chaque gestuelle et chaque mouvement des yeux correspondent à un véritable langage comparable au langage des signes. En effet, il doit permettre de traduire les émotions et de décrire diverses situations avec des codes très stricts.



La *devadasi* Aysha Moise

Pour moi qui suis uneoureuse de l'Inde et de sa culture, ce fut un grand bonheur de découvrir que cette danse serait à l'honneur dans notre petit village. Un vrai challenge que de présenter ce spectacle si complexe à la jolie chapelle Saint-Laurent !

En deuxième partie, le joueur de sitar, Silendra, a interprété des *raga*, forme musicale illustrant des poèmes en harmonie avec les différents moments du jour. Sur une trame musicale, la musique indienne est interprétée avec des variations sur le thème qui en fait quelque chose de très particulier pour chaque musicien.

Le spectacle s'est terminé par un verre de l'amitié offert par l'association *Les Amis de la chapelle*.

Je souhaite remercier Christiane Bertrand de cette très belle initiative et de ce très beau moment.

Le jeudi 10 août, un concert de musique baroque a clos la saison estivale à la chapelle.

Après s'être produits à l'église de Villedieu, *Les musiciens du Dôme*, en formation restreinte, ont offert un deuxième concert dans la chapelle, sous la direction artistique de Catherine Girard. La belle acoustique du lieu a fait résonner des œuvres de Vivaldi, Corelli, Leclair et Telemann, interprétées par six musiciens.

Un moment magique que l'on aimerait voir se renouveler l'an prochain !

Françoise Terцерie

Messe de la Saint-Laurent

Le dimanche 6 août, la messe traditionnelle de la fête votive de Villedieu a été célébrée en plein air, à la chapelle Saint-Laurent. L'office conduit et chanté par le père Emmanuel bénéficiait du concours musical de Joël Bouffiès et de Bernard Lys. Le père Emmanuel les a remerciés et aimerait qu'ils viennent également jouer à chaque messe de Villedieu.

Après l'office, un temps splendide a favorisé les échanges, dans la gaité et la fraternité, autour du verre de l'amitié et d'un repas sorti du sac.

Véronique Le Lous

Lei Janinamista à l'église de Villedieu



En 2012, La Destrousse, village d'environ 3 000 habitants, entre Aubagne et Aix-en-Provence, a vu naître un mini-groupe musical de cinq amis tambourinaires réunis pour le plaisir de jouer et chanter, dans le salon de Janine Piallat.

Cette dernière, actuellement présidente du groupe, dit que, de fil en aiguille, ils sont passés à huit et hélas, elle n'a pas pu pousser les murs de son salon. Michel Lan, maire de La Destrousse, leur a alors prêté une salle. D'autres amis se sont joints à eux : violoniste, guitariste, harmoniciste et deux chanteuses. Puis, le bouche-à-oreille aidant, le groupe s'est agrandi et compte aujourd'hui vingt personnes. S'y sont également adjoints un conteur et une joueuse de gaita.

Leur passion de la musique et l'amitié qui les lie leur apportent beaucoup de plaisir. Ils ont pris le nom de *Lei Janinamista* (les amis de Janine), et ils représentent la section *Musique Traditionnelle Provençale* du foyer rural de leur village.

Voulant passer quelques jours au calme, pour alterner répétitions et repos, ils ont été hébergés pendant quelques jours à *La Magnanarié* de Villedieu où ils ont été admirablement accueillis et où ils ont trouvé les conditions idéales recherchées.

Le vendredi 6 octobre 2017 vers midi, ils ont donné un petit concert sur la place de Villedieu. Pour les accueillir, Marc Bigand, avec sa générosité habituelle, leur a offert un apéritif. Ils le remercient vivement.

Le même jour, à 18 h, ils se sont produits à l'église de Villedieu, gracieusement ouverte par le père Doumas. Une vingtaine de personnes ont assisté à ce spectacle de qualité, aussi bien pour la musique que pour les chants.

Le répertoire était composé de morceaux traditionnels provençaux, tels *Lou Roumavage*, *Ma pastourello*, *Se canto*, *La mazurka souto li pin*, et bien d'autres, pour terminer par *La Coupo Santo*, hymne des Provençaux et des Félibres.

La sortie s'est faite après que tous, musiciens et spectateurs, aient scandé trois fois « *Prouvènço, longo, mai !* », ce qui pourrait se traduire par « *Provence, longtemps encore !* »

À Noël, dans l'église de La Destrousse, *Lei Janinamista* interpréteront des musiques de Nicolas Saboly¹ et joueront une pièce musicale intitulée « *Si la Pastorale² Maurel vous était chantée* ».

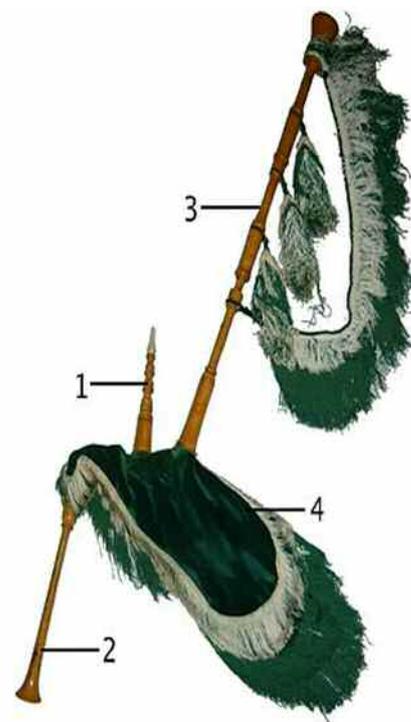
Renée Biojoux

1– Nicolas Saboly était un poète, maître de chapelle et compositeur de nombreux chants de Noël composés en langue provençale.

2– Une pastorale est une représentation théâtrale de la célébration de la Nativité, chantée et parlée en provençal.

La gaita ou *gaida* est un instrument de musique à vent. Il s'agit d'une cornemuse ayant généralement un seul bourdon dont il existe plusieurs variantes en Europe, et en Amérique latine.

Le terme gaita peut s'appliquer à d'autres instruments à vent (hautbois notamment, mais aussi des flûtes) et dans la plupart des langues de la péninsule Ibérique le mot gaita signifie de façon générique cornemuse et s'applique à tous les types de cet instrument.



1- bouffoir. 2- chalumeau.
3- bourdon. 4- poche.

Les *gaida* sont des cornemuses similaires trouvées en Grèce, Bulgarie, Albanie, Serbie et Macédoine. Elles sont aussi connues sous les noms de *gazia*, *gaidha'*, *gajdy*, *gajda*, *gajde* ou *kaida*. Bien des variantes se rencontrent dans les Balkans et en Europe centrale.

Piano et peinture

Piano et peinture se sont associés le dimanche 24 septembre 2017 pour présenter un récital dans l'église de Villedieu et un vernissage de peintures dans l'atelier *Les Lumières du Vent*.

Le piano



Devant plus de 100 personnes, dans les battements de son âme et avec son inspiration recueillie, Laure Colladant au clavier de son *piano-forte* de la fin du XVIII^e siècle, a d'abord interprété, de Franz Schubert, trois danses allemandes et les impromptus N2 et N3.

Ensuite, elle a emmené son public dans le monde de Joseph Haydn, en jouant les trois mouvements *allegro*, *adagio* et le *finale tempo di minuet* de la sonate Hoboken XVI.

Enfin, par son interprétation des nocturnes, opus 62, 72 et 67, de Frédéric Chopin, dans un voyage aux portes de la nuit encore éveillée, l'auditoire s'est mis à rêver l'instant de la fin du jour et celui de la profondeur de la nuit.

Un beau récital, un instant d'oubli où petit à petit les notes plongent l'assistance dans le monde de ses pensées, la portent, la transportent, la transforment par la magie de la musique.

La peinture

Dans son atelier de peintre ouvert aux beautés de notre village, Karibou invite notre regard à découvrir tout ce que la nature, le paysage, l'horizon nous offrent. Tous les jours et à toutes les heures, la lumière est le véritable chef d'orchestre des couleurs de la vie.

Parmi plus d'une soixantaine de tableaux, nous vagabondons dans les décors que la nature dresse quotidiennement et nous nous échappons vers l'infini où le ciel et la terre viennent se confondre.

Une très belle soirée où le mariage du piano et de la peinture nous a offert un magnifique « son et lumière ». Merci à ces deux artistes.



Prochain rendez-vous aux *Lumières du Vent*, 111 route de Vaison à Villedieu, les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 décembre, de 15 à 19 heures, pour découvrir d'autres univers associés à la peinture : celui de la tisserande Dominique Le Cronc et celui des herbes et des tisanes d'Adeline Sauliot. Cette dernière, herbaliste, cueilleuse de plantes médicinales et créatrice de tisanes, viendra nous parler des usages et des propriétés de ces plantes de notre flore, le samedi et le dimanche, à partir de 15 heures.

Marc Bigand

Laura et Jimmy



Un arc-en-ciel de couleurs, des rires, une porteuse d'alliance à quatre pattes et surtout beaucoup d'amour, le 19 août 2017, sur la place de notre village, Laura Fernandez et Jimmy Carraz se sont dit oui pour la vie !

Villadéens de cœur, ils ne manquent jamais de participer à l'ambiance du village, autour de la fontaine ou en immersion...

Nous les connaissons aussi pour leur gentillesse et leur générosité. Que ces belles qualités les accompagnent longtemps sur leur chemin à deux !

Vive les mariés !

Sara Willems

Laplacétanou

Depuis 2011, *Laplacétanou* clôture agréablement les festivités de l'été.

Cette rencontre entre Villadéens, amis de Villedieu et touristes égarés a toujours lieu le premier mercredi de septembre. Cette année encore la tradition a été respectée, et le six septembre dès 19 heures, la place s'est animée petit à petit. Chacun a apporté de quoi manger et de quoi boire.

Sont-ce les vendanges qui venaient de débiter, ou la peur d'avoir froid avec ce léger mistral? Moins de personnes qu'à l'accoutumée se sont réunies autour de ce festin improvisé.

La soirée fut très agréable, chacun faisait le tour des tables, laissées à disposition par le cafetier et les restaurateurs, pour échanger discussions, mets et verres entre convives.

J'espère que cette tradition se perpétuera et que vous viendrez encore plus nombreux l'année prochaine à cette manifestation joyeuse et amicale. D'autant que vous pourrez y faire des rencontres inattendues, comme ce fut le cas cette année entre un sympathique couple de Bretons et des Villadéens de souche!

Véronique Le Lous

Soupes à Villedieu



Le dimanche 15 octobre, à partir de 19 heures, s'est déroulé le *Festival des Soupes à Villedieu*.

Est-ce le choix du jour, un dimanche, le changement de menu pour

le repas villageois (poulet et patates au lieu des pâtes à la Bolognaise), ou le manque de communication? La fréquentation a été divisée par deux par rapport aux années précédentes, et seulement quatre soupes étaient en compétition.

Élisabeth Bertrand, Majo Raffin, le foyer *La Ramade* et Raymonde Tardieu ont proposé chacune un potage à la dégustation.

Le jury a attribué le premier prix à Raymonde Tardieu pour sa soupe « Potimarron et légumes » dont voici la recette : faire revenir un gros oignon émincé dans de l'huile d'olive et mettre, coupés en morceaux, dans l'eau bouillante, deux potimarrons, deux pommes de terre, deux branches de céleri et deux coings. Après une demi-heure de cuisson, ajouter deux boîtes de champignons de Paris et mixer le tout.

L'école à l'heure du chocolat

Dans le cadre de la semaine du goût, du 9 au 13 octobre 2017, les élèves de l'école Daniel Cordier ont découvert les différentes facettes du chocolat, grâce au partenariat d'Anne Kastens, gérante d'un magasin de produits régionaux et « bio » à Villedieu.

Tous les élèves ont appris en classe que le chocolat est élaboré à partir du cacao provenant de la cabosse, fruit du cacaoyer. Après avoir découvert les différentes étapes de la transformation du cacao, ils se sont rendus dans la boutique afin de fabriquer leur propre chocolat.

La classe de maternelle a réalisé des affiches sur les différentes manières de manger du chocolat au quotidien et a retranscrit, grâce aux arts plastiques, tout ce qu'ils ont retenu concernant le cacao et l'intervention d'Anne Kastens à l'école.

Les élèves du primaire ont produit un affichage sur le cacaoyer, la cabosse, le conchage, le tempérage, la répartition géographique de la production du cacao et la différence entre l'artisanal et l'industriel.

Le vendredi 13 octobre, tous les parents et les Villadéens étaient conviés à la mairie, afin de découvrir à travers l'exposition ce magnifique travail sur le chocolat. L'équipe enseignante et l'*Amicale Laïque* avaient organisé, par la même occasion, une vente de gâteaux (au chocolat bien sûr!), afin de financer les différents projets de l'année.

Alexiane Capocci,
Directrice de l'École Daniel Cordier



La cabosse est le fruit du cacaoyer. C'est une baie qui contient de 15 à 40 graines, appelées « fèves de cacao ». Particularité de cette espèce : les cabosses se trouvent sur le tronc et les grosses branches, et non pas sur les rameaux jeunes.

Le conchage est un procédé d'affinage du chocolat par brassage à une température de 80 degrés Celsius. Il permet d'uniformiser le produit et d'y incorporer le beurre de cacao additionnel, ainsi que le sucre et éventuellement le lait et les épices.

Le tempérage consiste à placer le chocolat dans un bain-marie et à le faire fondre tout en remuant jusqu'à ce qu'il atteigne une température de 45 à 50 degrés Celsius, pour ensuite le retirer du feu et le laisser refroidir tout en remuant régulièrement jusqu'à ce qu'il atteigne une température de 26 à 28°C.

Assemblée générale de l'Amicale Laïque

Lundi 2 octobre 2017 à 20 h 30, salle Pierre Bertrand, a eu lieu l'assemblée générale de l'Amicale Laïque.

La secrétaire a fait la lecture du bilan moral évoquant les objectifs de l'association qui sont, pour rappel: animer la vie sociale de l'école, soutenir l'école publique par un apport financier et logistique (achat de jeux de cour, abonnement à la presse), organiser différentes manifestations autour de l'école, en partenariat avec les enseignants, pour récolter des fonds à destination de sorties scolaires, projets pédagogiques (cinéma, sorties de fin d'année, ou autres pour nos enfants), mais aussi financer des événements gratuits (goûter de Noël avec son spectacle, carnaval, fête de l'école), et pour finir, créer des moments de partages festifs entre parents et enfants.

Puis la parole a été donnée à la trésorière pour le bilan financier de l'association.

Après les bilans, le moment était venu d'envisager l'avenir avec la nouvelle équipe éducative aux nombreux projets pédagogiques pour les 55 élèves de l'école: sorties, classe découverte, achat de matériel, etc..

Lors de cet échange constructif, un solide partenariat entre l'école et l'Amicale Laïque, avec le soutien de la mairie, a été scellé afin d'organiser ensemble des manifestations et diverses opérations, dans le but de récolter des fonds pour offrir aux enfants une plus grande ouverture culturelle, sociale et sportive.

En fin de séance, l'Amicale a procédé au renouvellement de son bureau, et a eu le plaisir de l'élargir en confiant la place de vice-président à Stéphane Charpin, et celle de vice-trésorière à Élodie Liber, tous deux nouveaux parents de maternelle.

Mylène Sirop

Un gros lot apprécié !

En janvier 2017, j'ai eu la joie de gagner le gros lot du super loto de *La Gazette*: un week-end pour deux dans la campagne près de Forcalquier; en hôtel de charme, assorti d'un vol en montgolfière, le tout d'une valeur de 651 €.

C'était, vu mon âge de 78 ans, une expérience fantastique! Le 19 juin dernier, j'ai profité de ce cadeau, accompagnée de mon amie Dani.

Une fois arrivées à destination, nous avons trouvé l'hôtel 3 étoiles fabuleux: un accueil chaleureux, une belle chambre, une grande terrasse « accommodée », et pour couronner le tout, un beau panorama.

Après une courte nuit (réveil à 4 h 30), nous nous sommes dirigées vers notre lieu de rendez-vous, afin de prendre place dans la nacelle de la montgolfière. Le fantastique pilote était accompagné de deux assistants au sol. Le vol a duré une bonne heure, et nous avons profité d'une vue extraordinaire. Le décollage et l'atterrissage se sont très bien passés.

Nous avons reçu un certificat d'ascension et un verre de champagne nous a été offert, accompagné de délicieux canapés.

Félicitations et bravo à l'association de *La Gazette*. Chapeau et merci!

Mady Hollanders



Mady et Dani survolent en montgolfière la campagne de Forcalquier

Exposition à La Chapelle



Le samedi 7 octobre 2017, Agnès Brunet a organisé une exposition d'œuvres artistiques artisanales à La Chapelle, lieu qu'elle anime, rue du Mistral à Villedieu.

Les visiteurs ont pu admirer et acheter les créations de quatre artistes locaux: les nichoirs en bois de Joël Bernard de St-Romain-en-Viennois, les papillons et les prénoms formés en métal de Pascal Feucherolles de Vaison-la-Romaine, les peintures de

Montserrat Vernet de Vaison-la-Romaine et les bijoux en origami de Roselyne Delaunay.

Bernadette Croon



7 artistes sur scène : bonne humeur et virtuosité !

Traditionnellement, depuis que *La Gazette* est partenaire du *Festival après les Vendanges*, c'est à Villedieu qu'a lieu la soirée de clôture de ce désormais « mythique » festival régional. Eh bien, pour sa 18^e édition, c'est à Villedieu que le coup d'envoi a été donné le vendredi 27 octobre 2017, avec l'excellent groupe *Son del Puente* (« *Ils viennent du pont...* ») qui nous a régales, durant plus de deux heures, de cette si belle et si joyeuse musique populaire dont les Cubains ont le secret.

Fondée en 2011, à Avignon, la formation *Son del Puente* réunit de jeunes talents de la scène régionale et des musiciens aguerris de la scène nationale. À Villedieu, sept artistes ont assuré une présence hors du commun sur la scène : Alexis Borrelly (trombone, trompette, chœurs), Daniel Beltramo (trombone, chœurs), Pablo Facundo Melillo (chant, chœurs), Benoît (basse, chœurs), Jérémy Bourges (claviers, chœurs), Yann Violon (batterie, timbales) et Guillaume Guino (congas, timbales, batterie, chœurs).

Le groupe a parcouru un répertoire allant des racines mêmes de la *salsa*, jusqu'à ses extensions modernes, en passant par divers styles afro-caribéens comme la *cumbia*. Ce style musical a ravi de plaisir



les spectateurs, assis ou debout, mais aussi les danseurs amateurs et professionnels !

La buvette n'a pas désemploi et a même été dévalisée, preuve de l'excellence de cette soirée organisée par *Les Ateliers du Regard* et *La Gazette*.

Olivier Sac-Delhomme

Villedieu en fête !

Villedieu aime faire la fête : tout le monde le sait bien ! L'engouement des Villadéens et de leurs amis, pour les animations proposées par le *Comité des Fêtes* et les diverses associations, a été une fois de plus confirmé lors de la saison estivale 2017, par une participation massive.

La « Fête nationale » du 14 juillet a mobilisé les fêtards, avec son vide-grenier, son repas moules-frites et son bal animé par l'orchestre *Syrius*. Le 22 juillet, même succès pour le traditionnel « Pistou », organisé par *Le Tennis Club* et *Les Ringards*. La « Fête votive » des 4, 5, 6 et 7 août n'a pas dérogé à la tradition avec son « Aiöli » toujours aussi apprécié, sa « Fête du Rosé » particulièrement mobilisatrice (cf. page 13), ses concours de boules bien réglés, ses bals populaires et sa conclusion : la folle soirée dansante du *Café du Centre* !

La journée du 15 août a permis, entre autres, une exposition de peinture par Peter Flint (cf. page 2) et une visite guidée du village. Elle a même suscité une « Course d'ORNI » improvisée par quelques

irréductibles *aficionados* qui n'avaient manifestement pas apprécié l'annulation de cette manifestation, faute de participants (cf. photo).

Il y a eu aussi une exposition des œuvres picturales d'Aline Marcellin (cf. page 2), le « Chapitre d'été » de *La Confrérie Saint-Vincent*

(cf. page 12), plusieurs concerts à l'église (cf. page 5 et 6), des animations à la chapelle Saint-Laurent (cf. page 4), deux belles soirées « Crooner » sur la place... Pardonnez-moi si j'en oublie, mais à la lecture de cet article vous aurez compris qu'il est difficile de tout suivre, d'autant que pas mal de manifestations sont annoncées à la dernière minute par leurs organisateurs.



Rafraîchissement typiquement villadéen !

À noter que cet automne et cet hiver, pour continuer la fête, le *Café du Centre* organise chaque jeudi soir une animation musicale avec des artistes en *live*. Ces mêmes jeudis, vous pourrez aussi déguster des *fishes and chips*, sur la place, grâce à la venue d'un nouveau *food-truck*.

O. S-D.

Hélène Cinque à Villedieu

Faire venir à Villedieu, Hélène Cinque, comédienne principale de la pièce « Une chambre en Inde », dernier spectacle de la compagnie du *Théâtre du Soleil* à Paris, relève d'un défi audacieux.

Pour réussir ce challenge, et après concertation avec la troupe, Nathalie Weber, metteuse en scène de la troupe du *Théâtre de La Gazette*, a déployé toute sa détermination et sa persévérance; on connaît sa passion pour le théâtre et ses acteurs, sa motivation pour faire évoluer cette troupe d'amateurs qu'elle affectionne et bichonne. Forte de ces atouts, elle a réussi à convaincre Hélène Cinque d'accepter une invitation pour le week-end du 14 octobre dernier.

Le but était que la comédienne de l'illustre *Théâtre du Soleil* fasse travailler les acteurs de la troupe de *La Gazette* sur des pièces écrites par Nathalie. L'aventure a commencé dès le samedi matin par un stage. Sous le regard d'une telle professionnelle, les acteurs, les mains moites et la bouche sèche ont commencé, avec le trac, à interpréter leur personnage.

Chacune des pièces a été jouée, rejouée, « rerejouée », et ceci pendant trois jours durant. Chaque acteur s'est très vite adapté aux exigences des deux metteuses en scène et a donné le meilleur de lui-

même. Avant chaque début de répétition, on pouvait voir Hélène Cinque et Nathalie Weber, attablées au *Café du Centre*, étudiant les textes et la mise en scène; on peut bien imaginer que l'auteure-metteuse en scène était sous pression elle aussi.

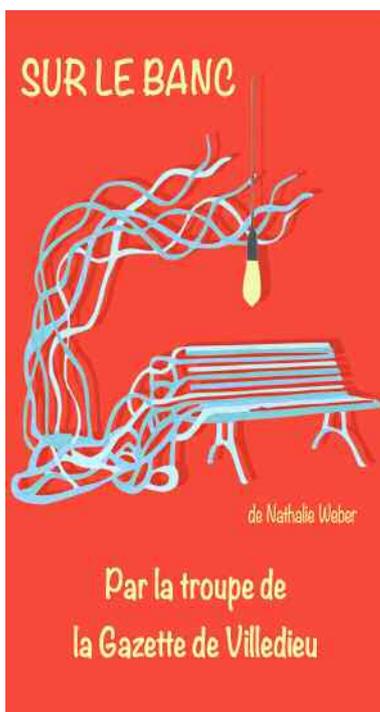
Le dernier soir, autour d'un pistou chez Anne et Gilles Dedieu, le stage a été clôturé. Tous les participants, un peu épuisés, il faut l'avouer, ont partagé la satisfaction d'un travail bien fait.

Vous pourrez le constater par vous-mêmes lors des prochaines représentations du spectacle « Sur le Banc » les 16 et 17 décembre prochains à Villedieu, d'une part, et le spectacle « Le Roi Liber » les 17 et 18 février au *Théâtre des Deux Mondes* à Vaison, d'autre part.

Le Théâtre du Soleil est une compagnie fondée en 1964 par Ariane Mnouchkine et installée à l'ancienne cartoucherie du bois de Vincennes. C'est une troupe de 70 personnes qui présente ses spectacles non seulement à *La Cartoucherie*, mais aussi hors de France. Elle reçoit également des troupes internationales. C'est à l'âge de 6 ans qu'Hélène Cinque est entrée au *Théâtre du Soleil* et a évolué à la fois comme comédienne, metteuse en scène et directrice de troupe.

Mireille Dieu

Deux spectacles sinon rien !

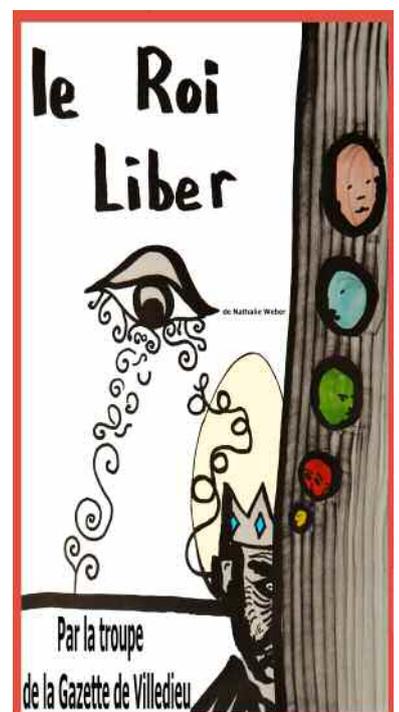


Voilà! La saison 2017-2018 du *Théâtre de La Gazette* s'annonce enfin. La troupe n'a pas chômé et vous a préparé deux spectacles. Le premier sera donné au *Majivan*, salle Pierre Bertrand, le samedi 16 décembre à 20 h 30, pour une première mondiale, et le dimanche 17 décembre à 17 h toujours à Villedieu, ainsi que le samedi 20 janvier 2018 au *Théâtre des Deux Mondes* à Vaison. « Sur le banc » est le titre de ce bon moment à partager avec nous. Quatre courtes pièces, quatre beaux instants de théâtre où poésie, rire, sourire et émotions vous rappelleront qu'il est bon d'être vivant, même si cela fait mal aussi.

La deuxième pièce, « Le Roi Liber », est encore dans le four, prête à en sortir le samedi 17 février 2018, au *Théâtre des Deux Mondes* à Vaison. Ceux qui ont aimé « Le Gardien de Phrases » seront ravis puisque l'auteur est le même!

Nous travaillons tous avec la même ardeur, la même ferveur. Je m'émerveille toujours de cette pépite qui me fait confiance même par temps de tempête! Surtout, cher public, sachez que nous vous espérons!

Nathalie Weber



Coup de gueule !

Alors là, trop c'est trop ! Non seulement tout ce qui est culturel en a pris un coup derrière la casquette, puisque les subventions et les aides ont les robinets fermés. C'est comme l'eau, ça devient rare ! Mais c'est normal, les priorités sont ailleurs et je comprends fort bien. Heureusement, la Mairie nous aide, nous soutient et nous loge ! Mais que des jeunes, à qui cette même Mairie prête la salle

Pierre Bertrand pour faire la fête, vandalisent le matériel de la troupe en arrachant le cuir d'un fauteuil, en imbibant le tapis de scène de bière et de mégots puants, en brûlant la petite table du metteur en scène de traces de cigarettes : ça non !

Quel manque de respect ! On se décarcasse pour exister et créer et ces « petits cons » (ça fait du bien de l'écrire) vous salopent votre matériel ! Sans même s'excuser !

Nathalie Weber

Retrouvailles des anciens *Ringards*

Avant la mise en sommeil de l'association *Les Ringards*, notre dernier projet avait été la remise à neuf du terrain de foot et nous avions très envie de l'inaugurer, entre nous, par un petit match amical.

Ce fut chose faite, le samedi 28 octobre 2017, où plusieurs anciens membres de l'association se sont retrouvés au *skate park* pour un barbecue et une partie de foot.

L'après-midi s'est poursuivie avec du tennis et de la pétanque, ce qui n'était pas sans nous rappeler les fameuses « Olympiades » des *Ringards* de Villedieu.

Nous espérons que bientôt l'association pourra reprendre vie avec de nouveaux membres et de nouvelles idées pour le village. Les personnes intéressées peuvent contacter l'un des anciens membres ou Olivier Sac-Delhomme.

Sara Willems



11 novembre à Villedieu

99 ans déjà !



Cette année, quelques enfants de l'École Daniel Cordier ont participé à la commémoration du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 1918, est signé dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale.

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un soldat inconnu est inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris. Une loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration de la victoire et de la paix. Depuis, chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts.

Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration tend à évoluer. Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918, mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen.

La loi du 28 février 2012 a fait que, le 11 novembre, un hommage soit rendu à tous les morts pour la France, et pas seulement aux victimes de la Première Guerre mondiale.

Extrait du site internet <http://www.vie-publique.fr/>

Loto des Aînés

Pour son traditionnel grand loto annuel, *Le Club des Aînés* a eu, une fois encore, un énorme succès. Beaucoup de participants pour beaucoup de jolis lots. Comme le dira son président : « *Le Club remercie tous les généreux donateurs : commerçants, adhérents, anonymes, qui, par leurs dons, permettent de réaliser ainsi un très joli loto !* ».

Les remerciements sont aussi à adresser aux organisateurs qui, pendant quelques semaines, ont assuré la collecte et l'achat des lots, la publicité (affiches et flyers), la mise en place de la salle, la buvette, le buffet... N'oublions pas la Mairie pour

la mise à disposition gracieuse de la salle Garcia et du matériel de sono, ainsi que *Le Comité des Fêtes* pour le complément de tables et de bancs. Bref, beaucoup d'énergie dépensée, mais un résultat fort satisfaisant.

Le gros lot, une mini-croisière en Méditerranée, a été gagné par M. et Mme Bochaton de Visan, adhérents du club. Souhaitons une belle balade à René et Françoise, en espérant que la mer ne sera pas démontée... La belle corbeille garnie a été emportée par Gilbert Daniel de Villedieu.

Jean-Louis Vollot



Fête votive 2017

Les samedi 12 et dimanche 13 août 2017 a eu lieu la deuxième édition de la fête votive de Buisson, couronnée d'un net succès. Les commentaires enthousiastes des participants en attestent. Des conditions météorologiques parfaites et l'engagement sans faille des organisatrices et organisateurs ont contribué à cette réussite.

Le concours de boules en doublettes montées du samedi après-midi a réuni une centaine de joueurs, soit 54 équipes. Le soir, pas moins de 320 personnes ont pris part à la désormais traditionnelle soupe au pistou, soit 20% de plus qu'en 2016. Philippe Cambonie avec ses « chaudrons magiques » a donné toute la mesure de son talent en concoctant cette délicieuse soupe. Claude Simoncelli nous a réservé les meilleurs des melons de Mado.

Cette année encore, la prestation de l'orchestre *Shamane* a été très appréciée et nous a accompagnés jusqu'à environ deux heures du matin.

À 10 heures le dimanche, 32 « beloteux » se sont affrontés à l'ombre des platanes autour de huit tables de jeu, jusqu'à la victoire de Pierre Rinci et Alain David. L'après-midi, les pétanqueurs étaient de retour avec 34 triplettes montées, soit une centaine de joueurs, comme la veille. En 2016, le concours du dimanche n'avait réuni que vingt doublettes, mais il faut préciser que c'était à la mêlée.

Midi et soir, le service de restauration rapide à l'ombre des platanes a permis de réunir une centaine de convives autour de la rôtissoire de Dominique Monbrun pour déguster de succulents jambons braisés.



La soirée s'est écoulée au rythme de l'orchestre *Les Petits Cochons*.

Tout au long du week-end, friteuses, plancha et buvette ont tourné à plein régime. Nous avons pu constater une forte augmentation de la fréquentation. Nous reconduirons la formule l'année prochaine, voire nous l'amplifierons.

Nous remercions chaleureusement les Buissonnaises et les

Buissonnais présents pendant ces deux jours, les habitants des communes voisines, nos amis vacanciers et tant d'autres qui œuvrent pour le développement de *Buisson Mon Village*.

Nous remercions également tous les membres organisateurs, sans distinction, pour leur engagement constant depuis la création de l'association.

Nous retiendrons que 2017 fut un excellent cru et nous formons, bien entendu, des vœux pour que les années se suivent et se ressemblent.

Bernard Charrasse

Paroisse

Assemblée Générale

L'assemblée générale de *L'Association Paroissiale* a eu lieu en présence du père Sawa, curé du secteur paroissial.

L'année 2016 a été une année de transition durant laquelle, pour des raisons pratiques, aucune manifestation n'a été organisée.

Les projets à venir seront décidés par la suite.

Évelyne Malet, présidente, souhaitant se retirer, un nouveau bureau a été élu :

Janine Serret, présidente. Philippe Bernard, secrétaire. Claude Mense, vice-secrétaire. Roselyne Arène, trésorière. Évelyne Malet, vice-trésorière.

Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.

Pascale Willer

Première communion



Le dimanche 4 juin 2017, jour de Pentecôte, au cours de la messe célébrée par le père Doumas à l'église de Buisson, Lucas, Eloïse et Yannis ont fait leur première communion. Ils étaient accompagnés de Janine Serret, la catéchiste, leurs parents, leurs amis et les paroissiens. Une très belle journée ensoleillée et pleine de joie qui marque une étape dans leur vie.

P.W.

Pierre Rinci



Annick et Pierre Rinci

Pierre, tu as grandi dans le village de Rasteau, entouré de tes parents et de tes deux frères. En 1970, tu es venu t'installer à Buisson. Durant toute ta vie, tu as été très attaché à notre belle terre de Provence. Tu as passé beaucoup de temps à la travailler. Très attaché aussi à ta famille, ta maman a toujours occupé une place très importante dans ton cœur.

La vie t'a donné quatre enfants, Laurent, Florence, Jean-Pierre et Fabrice, neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants dont tu

parlais avec fierté. Tu as su t'investir pour les autres avec un esprit visionnaire, aussi bien au Conseil d'administration de la cave de Rasteau qu'au Conseil municipal de la commune de Buisson de 1977 à 2001.

Tu as vécu tes passions : la voiture et la moto. Tu as toujours aimé rire, raconter des blagues. Tu avais aussi le sens du partage, de la convivialité et de la fraternité.

En 2006, tu as eu la chance d'aller en Italie, à Fossombrone, l'autre pays de tes racines, pour y rencontrer ta famille italienne, un très beau souvenir pour toi dont tu aimais parler.

Mais aujourd'hui, Pierre, tu viens de quitter le monde des vivants pour rejoindre un autre monde, un monde inconnu, mais un lieu rempli de sérénité. Nous nous souviendrons de toi, en pensant à tes blagues, ton rire, ton grand « *Bonjour!* » de ta voix forte et chantante que tes garçons ont reçue en héritage.

Pierre, nous ne t'oublierons pas, repose en paix.

La famille de Pierre Rinci

ACTIVITÉS ET ACTEURS

Manager canin

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Virginie Crepin et je suis *coach* canin, c'est-à-dire éducateur, dresseur et comportementaliste pour chiens.

Mon travail consiste à éduquer les chiens, dès leur plus jeune âge, ou rééduquer les chiens adultes qui ont des problèmes de comportement.

Je me déplace à domicile, car cela me permet d'identifier et d'analyser ces mêmes problèmes sur leur lieu de vie et de répondre à certaines demandes des clients concernant leur quotidien.

À ma propre initiative ou à celle des clients, je peux terminer les séances par une activité telle que l'*agility*, la recherche de truffes ou d'objets, ce qui permet de finir l'éducation par une note positive et renforcer les liens maître-chien.

Je remercie les Villadéens pour leur accueil chaleureux!

Ayant habité Villedieu pendant quelques mois en 2014, je connais déjà certains d'entre vous, et je suis très contente d'y être revenue. Vous pour-

rez également me connaître par ma deuxième activité, le chant, car je fais partie du groupe *Antidote* qui répète, sous la houlette de *La Gazette*, et se produit sur votre commune.

Virginie Crepin

Virginie Crepin
 A domicile
 Nyons, Valréas, Vaison
 et alentours
vivicoachcanin@gmail.com
 Contact au
 06 63 98 73 90

Coach Canin
 Dressage/Education
 Initiation à l'agilité,
 recherche de personne,
 objets, truffes..
 Comportement
 du chien

Chapitre d'été de la Confrérie Saint-Vincent



Le 25^e Chapitre d'été de *La Confrérie Saint-Vincent* de Villedieu s'est tenu le samedi 29 juillet 2017.

Comme les années précédentes, cette fête débute toujours par une messe vigneronne. Cet office, co-célébré par le père Robert Sawa et le père Raymond Doumas, a été précédé par l'adoubement, en qualité de Prieur, de Robert Sawa, curé du secteur paroissial de Vaison-la-Romaine depuis un an.

Après la messe, animée par Claude Poletti à l'orgue et Michel Dieu chargé des chants, l'assistance s'est dirigée vers la salle des fêtes communale, où se déroulaient cette année les intronisations.

En effet, *La Gazette* n'ayant pas produit son festival d'été, le podium n'avait pas été installé au jardin de l'église, et donc, les confrères, choisissant la facilité et fuyant la canicule, avaient décidé d'organiser la cérémonie des intronisations et l'apéritif qui suit à la très belle ombre du côté sud de la salle des fêtes. Le confort de cet endroit, à plus d'un titre, nous a bien consolés de nous être privés du superbe cadre naturel du jardin de l'église.

Monsieur André Pelegrin, joaillier lyonnais et créateur de la médaille de *La Confrérie*, a été le premier impétrant parrainé par le recteur.

Yann Palleiro, le sympathique chef du restaurant *La Remise*, lui a succédé, également parrainé par le recteur.

Monsieur Jean-François Brégeon, parrainé par Jean-Pierre Andriolat, a été appelé à son tour sur la petite estrade. Monsieur Brégeon est un opérateur important de la *Cave Coopérative* de Villedieu, négociant sur la côte atlantique, en Vendée. Il commercialise, entre autres boissons, quantité de vins de notre cave.

Ensuite, appelé par le grand cérémoniaire, le couple Lydia et Martin Methven, parrainé par le recteur, a été accueilli sur l'air de *Flower of Scotland*, le célèbre hymne écossais. Ce très charmant couple a été distingué pour son implication dans la vie sociale de notre village, et bien sûr, pour sa consommation modérée, mais sérieuse, des vins de notre région.

Gérard Flor a été le dernier impétrant, parrainé par Olivier Bertrand, président de la *Cave Coopérative*. Gérard, agent de la maison *Soufflet Vigne*, importante société de vente de produits phytosanitaires, est un conseiller avisé des vigneron du secteur, sachant que beaucoup sont agriculteurs bio, et que d'autres pratiquent la lutte raisonnée qui consiste à utiliser un minimum de produits chimiques.

Après avoir chanté la *Coupo Santo*, la partie rituelle étant terminée, les participants, sans se déranger beaucoup, ont pu se rafraîchir avec les vins et autres boissons servis par les confrères.

Un peu plus tard, la salle climatisée, bien appréciée en cette journée caniculaire, a accueilli les dîneurs, moins nombreux cette année, mais de qualité. Là, ils ont goûté le repas préparé et servi par l'équipe du traiteur *Abrinès* venue de l'Ardèche.

Jean-Marie, l'ami fidèle a été encore à la peine, mais pour lui, chanter et faire chanter sa trompette est un plaisir.

Il me semble, pour avoir entendu quelques réflexions, que les participants, hélas moins nombreux que les années précédentes, ont, en général, été assez satisfaits de la soirée et de ce chapitre d'été, vingt-cinquième du nom.

Jean Dieu,
Recteur

Soirée (r)osée...

Notre village est dynamique, tout le monde s'accordera sur ce point. Mais il est des marqueurs qui le confirment et qui laissent à penser que l'histoire ne s'arrêtera pas là.

Lorsqu'en 2016 nous sollicitons *Le Comité des Fêtes* afin de promouvoir la production de vin rosé de Villedieu pendant la fête votive, nous ne pensions pas rencontrer un tel succès dès la première édition. La foule était au rendez-vous, l'ambiance et la bonne humeur également. De l'avis général, l'événement devait être reconduit et l'équipe de la cave s'est mobilisée afin d'offrir une prestation à la hauteur des attentes d'un public déjà conquis.



On prend donc les mêmes et on recommence. Les viticulteurs avaient vidé la fontaine pour la garnir de bouteilles de rosé immergées dans la glace pilée, ils avaient installé un comptoir lumineux et fait en sorte qu'une seule couleur domine : le rose. La place a été

aménagée : mange-debout confectionnés à partir de tonneaux, grandes toiles tendues sous le feuillage des platanes. Les vigneronniers avaient revêtu des t-shirts roses. Ballons, chapeaux et lunettes ont circulé pendant la fête !

La qualité du millésime 2016 aidant, le rosé présenté était d'une robe claire, d'une texture souple et ronde en bouche, sous des arômes très expressifs de fruits rouges, appréciés par une foule exceptionnellement nombreuse en ce 5 août 2017. Les efforts fournis par les vigneronniers et l'équipe de la cave furent récompensés par cette belle affluence.

Nous espérons pouvoir nous entendre avec *Le Comité des Fêtes* l'année

prochaine, afin de proposer aux Villadéens et aux visiteurs une soirée aussi festive et conviviale.

L'équipe de la cave

Soirée chardonnay et rosé

Un autre rendez-vous festif et bachique a eu lieu, plus classique celui-là. Le vendredi 20 octobre dernier, *Les Vignerons de Villedieu Buisson* étaient fiers de présenter les premiers flacons issus de la récolte 2017.

Cet événement incontournable de la cave coopérative met en avant une cuvée de vin blanc, *Chardonnay*, et une cuvée de vin rosé, *Coste Libre*, toutes deux classées en *Indication Géographique Protégée (I.G.P.)* *Vaucluse Principauté d'Orange*.

Comme toujours, les coopérateurs ont offert un buffet au public venu en nombre. Ils se sont bien évidemment assurés que chacun des amateurs présents puisse déguster sans manquer, mais avec modération, les blancs et rosés proposés.

Les gourmands ont pu se délecter de moules-frites, fromage et crêpes servis par Roberto Giannico et son équipe.

De longues tablées se sont retrouvées dans les allées de la cave entre les cuves. L'ambiance était à son comble lorsque Jean-Marie Lombardi, trompette au bec, accompagné de ses musiciens, a déambulé parmi les convives pour les entraîner dans une atmosphère festive, comme on l'aime à la cave.

Les Vignerons de Villedieu Buisson remercient chaleureusement les personnes présentes et leur donnent rendez-vous l'année prochaine courant octobre pour présenter le millésime 2018.

L'équipe de la cave

Vendanges 2017

Les vendanges ont été très précoces cette année avec l'ouverture de la cave pour le chardonnay à partir du 23 août, puis le 1^{er} septembre pour le cépage syrah en Côtes du Rhône rouge.

3 926 450 kg ont été récoltés sur environ quatre semaines de vendanges, soit 31 412 hl brut (30 783 hl net de lies). Elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions avec une météo ensoleillée tout le mois de septembre.

Le gel du printemps dernier, la grêle sur certains secteurs, puis la coulure et le manque de pluie de l'été ont fait baisser le volume total de 22,7% par rapport à 2016.

Le gel des 20 et 21 avril ayant fortement endommagé les parcelles en I.G.P., la récolte est

particulièrement faible sur cette appellation avec une baisse de 50% par rapport à 2016.

Les C.D.R. sont en baisse de 15%. La production de C.D.R. Villages et C.D.R. Villages Vaison est stable.

Le pourcentage de syrah dans les C.D.R. est de 23%, en baisse par rapport à 2016 où elle représentait 30% du volume. Les raisins rentrés sont de très bonne qualité et le degré moyen est de 13,7°, toutes appellations confondues.

La culture biologique représente 22% de la récolte comme en 2016.

Après les récoltes 2015 et 2016 qui s'avéraient être d'excellents millésimes, 2017 appa-

raît d'ores et déjà comme une grande année, et ce dans les trois couleurs.

En ce qui concerne le vin blanc, malgré le gel subit par les I.G.P. Blanc, le chardonnay et les autres cépages sont de très belle qualité avec des nez francs, des notes d'agrumes ou florales. Les Côtes du Rhône Blanc, tous ramassés à maturité avec un rendement adéquat, ont permis d'élaborer des vins d'une typicité très marquée, très soyeux, d'un niveau qualitatif élevé sans égal à ces dernières années.

Moins de vins rosés I.G.P. et C.D.R. ont été élaborés, faute de production, mais les 4 000 hl obtenus sont magnifiques, aux notes superbes : nez d'agrumes et thiols.

Tant les vins rouges conventionnels que les biologiques, vinifiés soit en traditionnels soit en chauffage, présentent des couleurs très intenses, des arômes de fruits rouges, de moka pour les syrah. Une rondeur très présente en bouche, malgré des fermentations malolactiques pas encore enclenchées, laisse percevoir un millésime exceptionnel.

Quant aux appellations Villages, vinifiées en grande partie cette année de façon traditionnelle, ces vins se distinguent par des nez puissants, des couleurs très pourpres, des tanins très soyeux et une longueur en bouche sont la promesse d'une grande année.

Jérémy Dieu

LE PALIS

La Saint-Jean



Le vendredi 23 juin, la tradition était respectée au Palis. Réunis autour du feu de la Saint-Jean, les Palissois attendaient des flammes un peu moins hautes pour pouvoir sauter !

Fête du quartier



Le samedi 1^{er} juillet, après la fermeture de la buvette, les Palissois ont pu déguster la délicieuse soupe au pistou préparée par Bernard Sayou. La première soupière a été apportée par Brigitte Rochas, présidente de l'association *Les Amis de l'École du Palis*.

Châtaigne ou marron ?

« Chauds, chauds, les marrons, chauds ! » : c'est le cri que l'on entend à l'automne lors de diverses manifestations publiques. Les marrons chauds proposés au coin des rues sont en réalité des châtaignes grillées souvent présentées dans des cornets en papier.

Il faut croire la chanson enfantine :

*« Je me suis bien régalé de fruits d'automne,
Je me suis bien régalé avec la châtaigne du châtaignier [...],
Je n'ai surtout pas mangé le marron du marronnier ! ».*

En effet, si ce dernier est toxique à l'état brut, il a cependant de nombreuses utilisations dans l'industrie pharmaceutique, notamment pour les problèmes circulatoires.



Châtaigne

Les châtaignes sont les fruits du châtaignier, arbre de la famille des fagacées, à laquelle appartiennent aussi le hêtre et le chêne. Enfermés dans un étui épineux appelé « bogue », de 5 à 6 centimètres de diamètre, les fruits ou « akènes », au nombre de deux ou trois, sont enveloppés dans une coque dure, lisse et brillante, terminée par une touffe de trois à cinq poils appelée « torche ». Enfin une pellicule rougeâtre, très astringente, car très riche en tanin, protège, pénètre et cloisonne chaque graine, elle doit être retirée avant la consommation.

Certaines coques ne contiennent qu'un seul fruit, plus gros, dont le tégument ne pénètre pas dans la chair : ce fruit alors appelé « marron » est utilisé en pâtisserie et en confiserie pour la préparation des marrons glacés et de la crème de marrons.

Les marrons d'Inde, impropres à la consommation humaine, poussent sur les marronniers. Les châtaignes poussent naturellement sur les châtaigniers sauvages des forêts. Les marrons comestibles poussent sur les châtaigniers greffés des châtaigneraies.

La chair de la châtaigne est une masse farineuse très riche en glucides et en fibres, mais pauvre en protéines et en lipides. Rassasiante, très énergétique, elle apporte des minéraux, fer et

magnésium, du calcium et de nombreuses vitamines, dont les vitamines B et C.

Pour toutes ces raisons, les châtaignes ont longtemps servi de base à l'alimentation des régions rurales de la Corse, des Cévennes, de l'Ardèche, de la Lozère et de la Bretagne où le châtaignier pousse spontanément encore aujourd'hui. Elles étaient utilisées pour la cuisine et l'alimentation des animaux.

Autrefois, les fermes possédaient un four, aussi appelé « clédier » : les fruits étalés sur le plancher disjoint de l'étagage séchaient à la chaleur du feu entretenu dans la pièce à vivre du rez-de-chaussée. Les paysans profitaient de ce foyer pour se chauffer, faire cuire les aliments et y voir clair le soir venu.



Marron d'Inde

Un peu oubliée à la fin du XX^e siècle, la châtaigne revient sur les tables sous diverses préparations : potages, accompagnements et desserts. Pour être consommée, elle doit être cuite 30 minutes à l'eau bouillante, ce qui permet un épluchage facile. Préparée de cette façon, elle peut être congelée ou conservée dans des bocaux stériles.

Après avoir pratiqué une petite ouverture dans la coque pour laisser l'air circuler dans la châtaigne, on peut la cuire sur une plaque, 30 minutes, dans un four à 220°, ou la faire griller au feu de bois dans une poêle trouée ou dans un diable, pendant 20 minutes environ.

Dès la fin septembre, la récolte des châtaignes, derniers fruits sauvages de nos forêts, peut commencer. Équipés de chaussures montantes, d'un pantalon et de gants épais, d'un bâton ou d'une canne et d'un panier, vous voilà prêts pour la cueillette.

Il ne faut pas oublier que les fruits sont enveloppés par une bogue aux piquants acérés !

Brigitte Rochas

Le frelon asiatique

Le 11 février 2017, à la fin de l'assemblée générale de l'association *Apprendre des anciens* à Malaucène, Éric Jensei, qui travaille à l'*Office national des forêts* (O.N.F.), a montré quelque chose qui a stupéfié tout le monde : un nid spectaculaire, celui d'un frelon, qu'on appelle « asiatique ».

Cet homme a expliqué que c'est le deuxième nid de cette bestiole, trouvé dans le Ventoux. Cela est certain, l'*Attila* des insectes est arrivé chez nous. Attention !

On croit que cet envahisseur, *Vespa velutina*, serait venu d'Asie en 2004. Il serait arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises ou dans des bois d'Asie acheminés sur des bateaux. Actuellement, les trois quarts des départements français ont signalé sa présence.

Il est facile à reconnaître : l'adulte mesure 30 mm de long, son thorax est brun foncé et son abdomen présente des segments bordés d'une bande jaune ; seul le quatrième porte une large bande jaune-orangé ; les pattes brunes ont le bout jaune, et la tête noire a la face jaune-orangé.



Cette espèce exotique ne peut pas se confondre avec le seul frelon de France et d'Europe, *Vespa crabro*, dont le corps est taché de roux, de noir et de jaune, et l'abdomen rayé de noir. L'Asiatique n'est pas aussi grand que l'Européen.

Le frelon asiatique niche la plupart du temps dans les ramures épaisses des arbres, dans des abris aérés comme les hangars et les granges. Il profite également, quelquefois, de murailles ou d'arbres creux.

Dès sa sortie de l'hibernation, la reine se refait une santé, commence à bâtir un nid qu'on appelle « primaire », et y pond ses œufs.

Six semaines après, les premiers frelons éclosent. Alors, tout va aller vite : population, ponte, nourrissage, surveillance et protection de la colonie. Les ouvrières façonnent un nid en forme de poire, l'enveloppe extérieure peut compter 5 à 6 feuilles de papier mâché de 45 mm d'épaisseur moyenne, espacées, pour l'aération, d'environ 5 à 10 mm.

Il faut noter que les nids doivent être à moins de 150 m d'un point d'eau : les fondatrices ont besoin d'eau pour préparer le papier mâché.

Habituellement, abritée par un auvent de papier mâché, l'unique entrée est un trou de 1,5 cm de diamètre. Elle est au-dessous d'un nid primaire, et à mi-hauteur pour une colonie en fin de vie.

Peu à peu, le nid grossit du printemps jusqu'à fin octobre, où il a atteint sa taille définitive de parfois plus de 80 cm de diamètre et un mètre de haut. Il contient alors 6 à 7 étages, qu'on appelle « galettes de cellules » ou « couches de cellules » qui enferment le couvain. En pleine activité, on peut compter 2 000 individus, c'est-à-dire la reine féconde, les ouvrières et les mâles.

L'hiver, la colonie disparaît, seule la jeune reine fécondée survit. Elle se cache dans un endroit abrité, comme un tronc pourri, un talus, un tas de bois, un tas de pierres, d'où elle sortira au printemps suivant.

Le frelon asiatique massacre les abeilles et il est efficace le bougre ! Sa caractéristique est de s'attaquer aux abeilles ouvrières. Il se met en vol stationnaire à l'entrée de la ruche, prêt à fondre sur sa proie chargée de pollen, la fait tomber sur le sol, la décapite avec ses puissantes mandibules. Il lui arrache les ailes et les pattes, fait une boulette de son corps tout chaud et l'emporte pour nourrir ses larves. Cette tuerie se fait du matin au soir. Une fois la colo-

nie affaiblie, ce rapace rentre dans la ruche, et mange les abeilles et les larves. Il suffit d'une dizaine de frelons pour éradiquer une ruche.

On ne connaît pas encore de prédateur de cet insecte. On parle pourtant du pivert et du geai qui pilleraient les nids diminués au début de l'hiver, et de la mésange qui mangerait les dernières larves.

Une solution entendue reste à confirmer : il faudrait installer les ruches avec des poules qui seraient friandes de ces frelons ; elles les attraperaient quand ils sont en vol stationnaire avant de s'attaquer aux abeilles. Les poules mangeraient-elles les frelons et pas les abeilles ?

Les abeilles essaient de s'en protéger : on peut voir pas moins de cent gardiennes sur la planche d'envol, qui se ruent sur les frelons pour les faire fuir ou pour les attraper et les piquer. Ou encore, au lieu d'arriver à la ruche lentement, l'abeille vole vite par-dessus les frelons, jusque devant le front de ruche, puis se laisse tomber verticalement à l'entrée.

Selon les premières observations, le frelon asiatique n'attaque pas souvent les gens. Mais s'il est dérangé, il peut piquer. Sa piqûre est un peu plus grave que celles des autres insectes ; elle cause une réaction locale : enflure, démangeaison. Cela peut être dangereux si la personne a été piquée plusieurs fois, ou si elle est sensible ou même allergique au venin, alors il vaut mieux aller consulter un médecin. L'aiguillon du frelon asiatique peut trouer des bottes en caoutchouc et il est capable de pulvériser loin son venin.

Attention ! Avant de tailler une haie, de se déplacer sur une toiture, de soulever un couvercle, une planche ou autre accessoire, d'entrer dans des abris extérieurs, il faut vérifier s'il n'y a pas de va-et-vient de frelons, à qui un petit trou suffit.

On peut faire des pièges avec des bouteilles vides en plastique : au fond, il faut mettre un verre de bière brune, un verre de vin blanc et un peu de sirop de cassis. Ils seront placés de la mi-février à la mi-avril, pas plus que cela, car les espèces autochtones s'y prendraient.

On dit qu'il faudrait faire fermenter du maïs écrasé dans de l'eau, car ce mélange attire les frelons.

Il faut faire brûler du soufre au-dessous du nid s'il est dans un petit endroit fermé. Les bestioles meurent asphyxiées.

En conclusion, on peut dire que *Vespa velutina* est un prédateur des abeilles, mais aussi d'autres insectes.

Son acclimatation et son expansion en France demandent une vigilance, des travaux de recherches appliquées et des expérimentations en apiculture. Si les pouvoirs publics ne prennent pas en compte ce nouveau fléau, la filière apicole va, inmanquablement, vers une mort programmée.

Albert Einstein avait écrit : « Si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait pas longtemps à vivre. »

Cela donne à réfléchir !

Renée Biojoux

Le Mémorial du Camp des Milles



À une centaine de kilomètres de Villedieu se trouve le Mémorial du Camp des Milles.

Aux Milles, faubourg d'Aix-en-Provence, entre 1939 et 1942, un camp d'internement fut érigé dans une ancienne tuilerie, dans lequel plus de 10 000 personnes de 27 pays furent emprisonnées. En particulier 2 000 juifs, et parmi eux, plus d'une centaine de jeunes enfants, furent déportés à Auschwitz, via Drancy, où la plupart furent assassinés. Ce camp se trouvait à cette époque dans la « zone libre », donc sous le contrôle du régime de Vichy.

Il y eut trois phases d'internement : un camp pour des « éléments ennemis » de septembre 1939 (début de la Deuxième Guerre mondiale) jusqu'en juin 1940 (défaite de la France) ; un camp pour des « indésirables » de juillet 1940 à juillet 1942, et un camp pour la « déportation des juifs » d'août à septembre 1942.

Étaient concernés surtout des Allemands, mais aussi nombre d'autres réfugiés, lesquels croyaient pouvoir se sauver des régimes fascistes. Parmi eux se trouvaient des politiciens, des intellectuels, des artistes, des lauréats du Prix Nobel mondialement connus.

Parmi les plus connus en France, on peut citer des peintres surréalistes comme Hans Bellmer et Max Ernst ; des écrivains tels que Lion Feuchtwanger qui écrivit « Le juif Süß », pour combattre l'antisémitisme (œuvre pervertie par Goebbels en un film antisémite !), Franz Hessel (le père de Stéphane Hessel) et Golo Mann (un des fils de Thomas Mann) ; des compositeurs de musique parmi lesquels Adolf Siebert, auteur d'opérettes célèbres ; deux Prix Nobel de médecine, dont Tadeusz Reichstein (inventeur de la cortisone), et

nombre de médecins, avocats, journalistes ou politiciens allemands, autrichiens, italiens, etc.

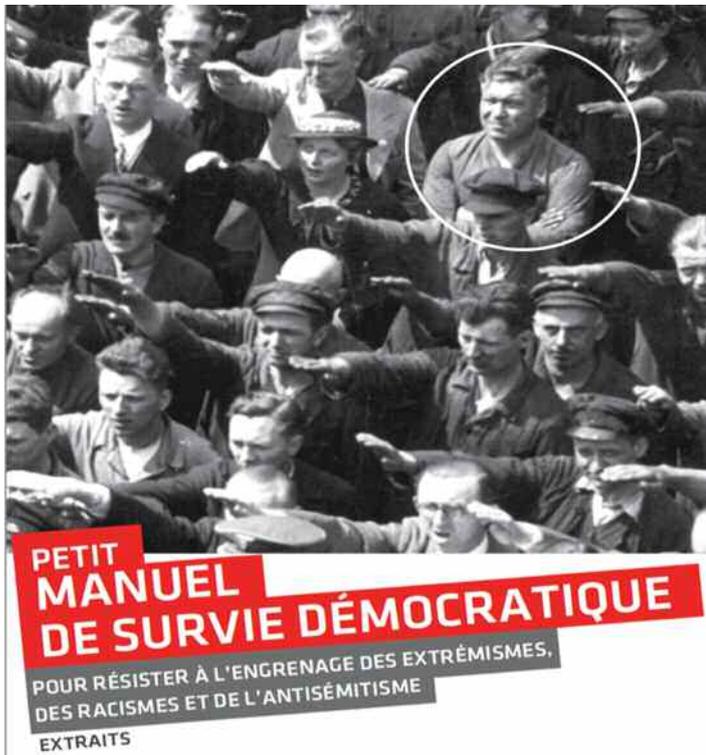
L'écrivain allemand Lion Feuchtwanger a publié en 1946 pendant son exil aux États-Unis, sur ses deux internements, un livre passionnant « Le diable en France » (toujours disponible en librairie).

Le peintre allemand Felix Nussbaum, assassiné à Auschwitz, fut interné non point aux Milles, mais au Camp de Saint Cyprien (dans les Pyrénées orientales) en 1940. Il a réalisé plusieurs peintures sur cet internement après sa fuite, quand il se fut caché à Bruxelles en 1942. Ces œuvres caractérisent certainement aussi très bien la situation au Camp des Milles.

Le Mémorial du Camp des Milles dispose de deux salles pour des expositions temporaires et, en permanence, une cinquantaine d'œuvres d'art. Une exposition d'une trentaine d'œuvres de Felix Nussbaum y est en préparation pour la fin de 2017.

Des 240 camps en France, ce fut le seul camp de transit, c'est-à-dire qu'on pouvait en sortir légalement, non sans difficulté, car il fallait un visa du pays de refuge. Varian Fry, journaliste américain mandaté par le *Comité américain de sauvetage d'urgence*, a pu ainsi sauver plus de 2 200 personnes en leur procurant un visa : parmi eux, Lion Feuchtwanger et sa femme, pendant la période de 1940 à 1942.

Il faut noter que si le Camp des Milles ne fut pas un camp d'extermination, néanmoins des centaines d'internés y ont péri du fait des conditions de vie effroyables, ou par suicide, notamment au moment de la déportation.



Aujourd'hui, le Camp des Milles est un mémorial, mais aussi un centre de recherche et d'éducation inauguré le 10 septembre 2012 par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, pour la commémoration du 70^e anniversaire du dernier transport vers Auschwitz.

Le Camp des Milles est le seul camp en France dont le bâtiment existe encore. Il a fallu des décennies pour réaliser son mémorial, car en France, comme ailleurs, de grandes réticences perduraient : trop de Français, notamment les anciens collaborateurs qui avaient été impliqués dans les crimes nazis s'y opposaient.

La devise du Mémorial est « Histoire, Mémoire, Éducation, Culture ». Il présente l'histoire du lieu, mais aussi des parcours consacrés à la mémoire et à la réflexion. Le dernier volet met en relation la Shoah avec d'autres génocides, notamment celui des

Arméniens (1915) et celui des Tutsis au Rwanda (1994). Toute la présentation est résumée par le mot « Résistance », c'est pour cela qu'il y a également un « mur des actes justes » dédié à ceux qui ont résisté par des actes de sauvetage.

En 2015, le président fondateur de *La Fondation Camp des Milles*, Alain Chouraqui, a dirigé la rédaction du livre « Pour Résister », lequel résume bien l'argumentaire de toute l'exposition. En février 2017, cet ouvrage a reçu le « Prix Seligmann contre le racisme, l'injustice et l'intolérance ».

Serge et Beate Klarsfeld se sont intéressés au sort des 11 400 enfants juifs déportés de France vers les camps d'anéantissement nazis. Ces recherches ont conduit à organiser aux Milles une exposition désormais permanente.

En 2015, le Mémorial a reçu, avec l'Université Aix-Marseille, la chaire de l'UNESCO « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ». Elle a été inaugurée par le président François Hollande et la Secrétaire générale de l'UNESCO, Irina Bukova.

Le Mémorial développe une activité culturelle importante dans un grand auditorium, de quelque 400 places, avec des représentations théâtrales et cinématographiques, des conférences et des débats.

Finalement, les visiteurs sont encouragés à combattre aujourd'hui encore le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme. Pour préparer la visite, il est particulièrement recommandé de lire le « Petit Manuel de Survie Démocratique », téléchargeable sur internet.

György Széll

György Széll, professeur émérite (sociologie) à l'Université d'Osnabrück en Allemagne, est membre du Conseil scientifique de la Fondation du Camp des Milles. Il passe à Villemor une partie de son temps, depuis une trentaine d'années.

Plus d'informations : <http://www.campdesmilles.org>.

Mariano, emblème de la Republico franceso



Mariano de la coumuno de Vilo-Diéu

A quello jouino femo dóu drole de capèu, ausant de cop que i'a d'audacious descouleta e regardant en dessus dis espalo dis amenistra de Franço, emé d'èr de bello indefèrènci, a fa vira la tèsto de proun d'istourian : i'é dison « Mariano », l'emblème de la Republico franceso.

A de tèms leissa plana lou doute à l'entour de sis òuriginò : se soun demanda de mounte tenié soun noum ; dóu moudèlo qu'avié pausa pèr lou proumié buste, belèu Mary Ann Lamartine, mouié¹

d'Anfos ? O d'uno soucieta secrèto republicano de l'ouest dóu païs que ié disien Mario Ano ?

Li dous pichot noum Mario e Ano se baiavon forço au siècle XVIII^{en} en òucitànio, dins li mitan poulari à la campagno o encaro i servicialo² dis oustau bourgès.

À Pue-Laurens dins lou Tarn, s'es trouba lou manuscri d'un cant revoulucionièri òucitan escri pèr un certain Guihaume Lavagre, courdouniè-pouèto, intitula *La garisou de Marianno*, data d'òutobre de 1792. la chausido de Mariano coume noum dóu simbole de la Republico aurié estado iniciado pèr aquest cant.

Vaqui un tros³ di paraulo d'aquesto cansoun dins la lengo d'aquèu tèms :

Marianno trop attaccado / D'uno forto malautié / Èro toujour maltratado / E mourio de caytibé /

Lou Médecin/ Sans la gari,/ Neyt et jour la fasio souffri :/Le noubel Poudé exécutif/

Ben d'y fa prené un boumitif/ Per y dégatxa le palmou :/ Mariano se trobo millou (bis).

La vaqui dins la grafio mistralenco :

Mariano trop atacadol/ D'uno forto malautié/ Èro toujou mastratadol/ e mourié de misèro/

Lou medecin/ Sans la gari,/ E niue e jour la fasio souffri :/ Lou nouvèu Poudé eisecutiéu/

Vèn de ié faire prendre un boumitòril/ Pèr ié degaja lou poumoun :/ Mariano se trobo mies (bis).

La proumiero representacioun d'uno femo dóu bounet frigian, alegourio de la Liberta e de la Republico, espeliguè⁴ soutu la Revoulucion franceso. A auboura aquest bounet sus uno pico davant que de lou couifa. Es tengu coume un emprunt d'un bounet tradiounau di Frigian, un ancian pople indou-éuropéan. Fuguè pourta pèr lou proumié cop en Franço à Paris au café *Lou Proucòpi*, liò de rescontre di revoulucionàri. (Proucòpi èro un istourian de l'Empèri rouman). Sèmblo lou bounet que pourtaron lis esclau⁵ deliéura dins l'Empèri rouman, esclau que soun mèstre i'avié rendu la liberta e que si fiéu devenien de ciéutadan à part entiero. Lou bounet frigian èro adounc, tre l'Antiqueta, deja un simbole de liberta.



La Liberta guidant lou pople d'Eugèni Delacroix

La femo dóu bounet frigian s'esbigno⁶, soutu l'Empèri e la Restouracioun, pèr tourna-mai parèisse, sus lou tablèu d'Eugèni Delacroix, *La Liberta guidant lou pople*, que celèbro la Révoulucion de 1830.

Es mai tard que s'es assimila la femo di sen nus, pourtant un drapèu de tres coulour, à la Mariano republican. Lou simbole eissamo⁷ soutu lou Segound Empèri via de soucieta secrèto que porton lou double pichot noum. Emé la Tresenco Republico, lis estatuo e li buste de Mariano se difuson. Mai Mariano es pas un emblèmo óuficiu, li conse⁸ an pas l'óbligacioun de la faire figura dins sa coumuno.

Lou bounet frigian es de cop que i'a juja trop sedicious, encitatiéu à la revòuto e au soulevamen ; es remplaça pèr un diadèmo o uno courouno de chaine e de lausié que represènton uno republico mouderado, noun pas que⁹ lou bounet simboliso uno republico revoulucionàri.

Emé lou bounet frigian pèr la Liberta, se retrobo de fes que i'a Mariano ournado dis àutris elemen de la deviso franceso soutu la formo d'atribut coume lou nivèu de la balanço pèr l'Egalita e li man jouncho¹⁰ pèr la Fraternita.

Lis attribut de Mariano soun proun souvènt emprunta à l'Antiqueta.

Représentacioun	Simbole
Lou bounet frigian	L'esclau libera dins l'Antiqueta
La courouno	L'invincibleta
Les sen nus	La nourriço et l'emancipacioun
La cuirasso	Lou poudé
Lou lioun	Lou courage e la forço dóu pople
L'estello	L'intelligènço
Lou triangle	L'egalita
Li cadeno roumpudo	La liberta
Li man crousado	La fraternita
La balanço	La justico
Lou brusc	Lou travail
Li feissoun	L'autourita de l'Estat

Au siècle XX^{en}, quasi tóuti li coumuno e forço escolo se douton d'un buste de Mariano que porto desenant¹¹ sistematically lou bounet frigian. Mariano es representado d'un bais tras-qu'espurga.

Li darriéris esculturo li mai en vogo dins li coumuno vuei, soun aquéli di tra¹² de femo celèbro : Bregido Bardot es la proumiero e Souffio Marceau la darriero en dato. Mai li conse podon coumanda uno Mariano anonimo que la bello e rebello apartèn à tóuti li Francés.

Se fai vèire li péu nousa quand encarno uno maire nourriguiero o creniero au vènt quand simboliso l'esperit revoulucionàri.

Mariano es d'en pertout : sus li timbre-posto, sus li pèço de mounedo, sus li doucumen óuficiu de la Republico franceso, e sus li bihet de banco en franc fin qu'à l'emissioun de l'éuro.

Renado Biojoux

- 1 — Mouié : épouse.
- 2 — Servicialo : servante.
- 3 — Tros : morceau.
- 4 — Espeliguè : naquit.
- 5 — Esclau : esclave.
- 6 — S'esbigno : s'éclipse.
- 7 — Eissamo : essaime.
- 8 — Conse : maire.
- 9 — Noun pas que : alors que.
- 10 — Jouncho : jointe.
- 11 — Desenant : désormais.
- 12 — Tra : portrait.

J'ai goûté...

Le moelleux aux châtaignes

Ingrédients
pour 8 personnes :

- 500 g de châtaignes cuites et pelées,
- 5 œufs,
- 125 g de sucre en poudre,
- 1/2 litre de lait 1/2 écrémé,
- Une pincée de sel.

Faire cuire à feu doux les châtaignes dans le lait pendant une demi-heure, en remuant de temps en temps avec une cuillère en bois.

Incorporer le sucre et passer le mélange obtenu au presse-purée à grille fine. Ajouter les jaunes d'œufs à la préparation.

Battre les blancs en neige avec une pincée de sel, les incorporer délicatement à la préparation sans les casser.

Verser dans un moule à manqué beurré, faire cuire entre 35 et 45 minutes dans un four préchauffé à 180° (th. 6). Utiliser la lame d'un couteau pour contrôler la cuisson, laisser refroidir avant de démouler.

Servir ce moelleux éventuellement nappé d'une crème anglaise et accompagné d'une boule de glace au marron sous un dôme de Chantilly. C'est excellent !

Brigitte Rochas



J'ai lu...

Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une...
de Raphaëlle Giordano (Ed. Eyrolles)

Perdue sur une route de campagne, aveuglée par une pluie torrentielle, la conductrice cherche son chemin lorsqu'un pneu éclate.

Pas de réseau pour son portable. Elle est contrainte à chercher du secours et trouve une grande maison isolée.

Claude lui ouvre la porte. C'est là que commence l'histoire de Camille. Elle ne sait pas encore qu'il va changer sa vie.

Camille n'est pas malheureuse, mais elle n'est pas heureuse non plus. Elle est gagnée par la morosité, le désenchantement. Elle trouve que sa vie n'a plus de sens. « Rien de grave, mais quand même... ». Claude lui propose de l'aider à retrouver la joie de vivre. Il est « routinologue ».

À travers des expériences étonnantes, créatives et riches de sens, elle va transformer sa vie et retrouver le chemin du bonheur.

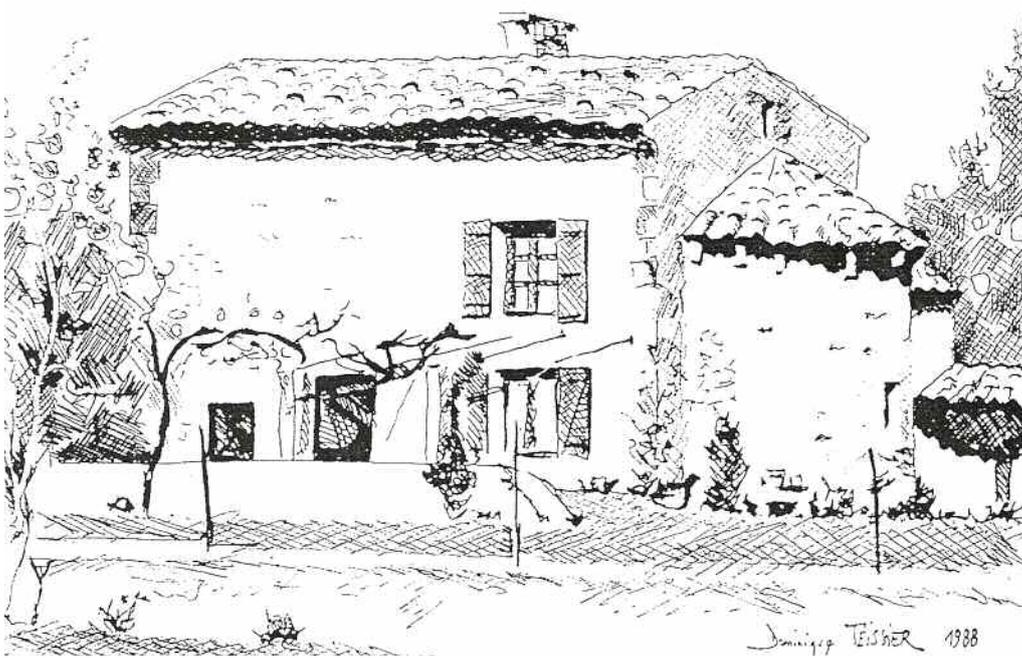
À la fin de ce livre, un vade-mecum de « routinologie » vous donnera quelques techniques qui vous aideront à positiver.

M. Mison

Ce livre est disponible à la bibliothèque Mauric de Villedieu.



Migrants Villadéens à Violès



La chapelle Saint-Pierre-de-Violès construite au XII^e siècle, aménagée en habitation vers 1850 et encore occupée actuellement

Au mois de juin 2017, j'ai assisté à une « balade contée » à Violès. C'était une visite historique guidée, proposée par un Violésien, Jean-Loup Guigue, ponctuée de contes en langue provençale dits par Gilbert Chiron et Éliane Goudet, tous trois faisant partie de la troupe du *Théâtre d'Animation Culturelle* (le Trac) de Beaume-de-Venise.

Jean-Loup Guigue a expliqué que Violès est né en partie d'un monastère prieuré appartenant à l'abbaye d'Aiguebelle. En 1179, Guillaume des Baux, prince d'Orange, a pris « la grange et la maison du cloître de Violès » sous sa protection. Les premières granges ont été construites par les frères convers jusque vers 1420. En 1479, la principauté d'Orange est devenue suzeraine sur ce fief.

Entre 1420 et 1499, on suppose que le lieu fut complètement dépeuplé par des guerres civiles et autres conflits, désertification que la grande épidémie de peste avait d'ailleurs largement entamée. En 1499, pour combler ce vide, un appel a été lancé à la population du Haut Comtat.

Et quel ne fut pas mon étonnement quand j'ai entendu le guide dire que « le 25 février de cette année-là, l'abbé d'Aiguebelle a passé un acte d'habitation pour 1 200 saumées de terres hermes avec des chefs de famille de Villedieu qui ont eu l'obligation de bâtir et de planter. La nouvelle communauté a pris le nom de Saint-Pierre-de-Violès. En 1617, elle a été érigée en baronnie » !

Je n'ai pas très bien écouté la suite des explications, je pensais aux questions que j'allais poser à propos de la source de ces dires et de ces Villadéens. Et si j'obtenais plus de précisions, il y aurait peut-être matière à écrire un article pour *La Gazette*.

Une fois la visite terminée, j'ai donc discuté avec Jean-Loup Guigue. Il m'a expliqué qu'avant lui, son père, Roger Guigue, quand il était maire de Violès, ainsi que Dominique Tessier, actuel secrétaire de

mairie avaient fouillé dans les archives départementales et qu'ils avaient trouvé des documents attestant ce fait. Le bail fait partie de la rubrique *Principauté d'Orange E24: Chartes et documents de l'abbaye de Notre-Dame d'Aiguebelle, tome 1*. Dominique Tessier a dit : « Je suppose que Violès étant sous l'autorité de la Principauté d'Orange, une copie de cette donation figure dans les archives de ladite Principauté ».

J'ai pris connaissance du texte dont je vous livre un extrait, avec les tournures notariales et le vocabulaire de l'époque, les phrases très longues et l'absence de points, mais avec l'orthographe actuelle et des paragraphes, pour rendre la lecture plus compréhensible :

« Accensement ou bail fait par le Révérend Père en J.C. Mr Louis de Gréole Abbé, [...], frère Claude Alondi de Sainte-Marie-d'Aiguebelle, à Claude, Guillaume et Thomas Vache, et Jean Moneri du lieu de Villedieu, diocèse de Vaison.

L'an de la nativité de notre Seigneur, 1499, et le vingt-cinquième jour du mois de février, par-devant moi, notaire public et les témoins sus-nommés [...], assemblés capitulairement au son de la cloche dans le chapitre de ladite abbaye, lesquels considérant que le lieu de Violès avec son tènement appartient aux abbés et religieux, en hermes et vacants [...], ils ont de bon gré accusé et baillé à nouveau bail [...] auxdits Vache et Moneri ci-présents, savoir, auxdits Vache les deux tiers et audit Moneri le tiers restant situés dans le mandement de Saint-Pierre-de-Violès, trois cents salmées de terre pour les rendre labouratives et être ensemencées, vingt salmées pour y faire des vignes, dix-huit salmées pour y faire des prés, douze héminées pour y faire des jardins et chenevières et enfin les places nécessaires pour y bâtir leurs maisons et habitations.

Pour les censes, charges et services suivants dus au seigneur [...], la dîme de tous les agneaux et chevreaux qui seront nourris par lesdits Vache et Moneri payable chaque année au premier jour du mois de mai, et les censes en argent et gelines payables à chaque fête de la Noël [...] plus a été convenu que les Vache et Moneri et les leurs pourront faire paître leurs bestiaux quels qu'ils soient dans tout ledit mandement de Violès.

Plus que les habitants pourront prendre du bois pour leur usage [...] des pierres des murailles anciennes pour bâtir leurs maisons [...] pourront faire un moulin en payant (au seigneur) chaque année un sestier de blé pour chaque chef de famille [...] plus a été expressément convenu que toutes les fois que les abbés viendront audit Violès, les habitants seront tenus [...] de les défrayer et fournir leurs dépenses de leurs chevaux, de fournir auxdits abbés des greniers pour y faire leurs blé et grain [...] ».

Tout ceci est un peu laborieux à lire, malgré les coupures faites au texte d'origine, mais j'ai trouvé intéressant de savoir, qu'à l'époque, des familles de Villadéens étaient allées combler le vide de la population de Violès et s'étaient installées là-bas. L'histoire ne dit pas le pourquoi de leur expatriation : pas assez de terres libres à Villedieu ? Davantage d'impôts à payer ? Pas les mêmes possibilités de s'installer ?

Ce bail est rédigé dans les moindres détails. On se rend compte que rien n'était gratuit, que les impôts étaient lourds et que seigneur et abbés profitaient de la situation. En contrepartie, ces paysans devaient être satisfaits de pouvoir cultiver des terres et d'avoir un toit pour s'abriter.

Mais, tout bien réfléchi, est-ce si différent actuellement ?

J'ai rencontré Dominique Tessier à la mairie de Violès. Intarissable sur l'histoire de son village, il m'a donné un fascicule à la rédaction duquel il avait participé, intitulé *Violès à la Révolution, bicentenaire 1789-1989*. Y figure un plan reconstituant le village de Violès vers 1637. Le nom des familles de l'époque figure à l'emplacement de chaque maison. Le nom de Vache y est noté, mais pas celui de Moneri. Des Vache sont encore présents dans les environs. On peut penser que ce sont des descendants de ceux de 1499.

Dans ce livret, un croquis, fait par Dominique Tessier lui-même, représente la perception de la dîme. À l'arrière-plan, la chapelle Saint-Pierre-de-Violès construite au XII^e siècle, est une des premières constructions du lieu, et il est émouvant de penser que les Villadéens cités ont connu ce bâtiment qui a été aménagé en habitation vers 1850.

Un peu de vocabulaire tiré du texte :

- Une *herme* est une terre non cultivée (en provençal, herme se dit « ermas »).
- Un *accensement* ou *acensement* est une convention pour laquelle on prenait une terre à cens.
- Un *cens* ou une *cense* est une redevance versée au seigneur, un fermage en quelque sorte.
- Un *capitulaire* est une assemblée de religieux. (Capitulairement, signifie « avec l'accord du chapitre »).
- Un chapitre est une réunion de religieux.
- À l'époque féodale, un *tènement* est une ferme dépendant d'une seigneurie.
- Les *frères convers* sont les membres des ordres religieux catholiques chargés principalement des travaux manuels et des affaires séculières (du domaine laïc) du monastère.
- Une *chenevière* est un champ de chanvre, un terrain semé de *chènevis* (graines de chanvre).
- Un *mandement* est une instruction envoyée par un seigneur féodal.
- La *dîme* ou le *décime* est un impôt moyenâgeux représentant le dixième de la récolte des paysans.
- Une *geline* est une poule (en provençal, poule se dit « galine »).



Perception de la dîme à Violès

Équivalences des mesures citées dans le texte (leur valeur varie en fonction des lieux) :

- Une *saumée* ou *salmée* est une mesure d'arpentage en Provence équivalant à 1 500 *cannes* carrées ou 2 *cartelées* et demie. Il faut 6 *cannes* carrées de surface pour faire un *dextre* :
 ¥ une canne carrée correspond environ à 4 m²,
 ¥ une canne d'Arles équivaut à 2,04 mètres,
 ¥ une canne équivaut à 8 *pan*s,
 ¥ un *pan* équivaut à 0,25 mètre.
- Une *cartelée* équivaut à 4 *civadiers* :
 ¥ un *civadier* vaut 4 *picotins* (en provençal, l'avoine se dit « civado »),
 ¥ un *picotin* est la ration de nourriture donnée à un cheval (généralement de l'avoine).
- Une *héminee* est un espace de terre pour l'ensemencement de laquelle il faut une *hémine* de grain. Elle valait à peu près 8 ares :
 ¥ une *hémine* est une mesure de volume correspondant à 0,27 litre.
- Un *sestier* ou une *seste* est une mesure pour les grains, graines et légumes secs. Il faut 40 sacs pour faire une *seste*.

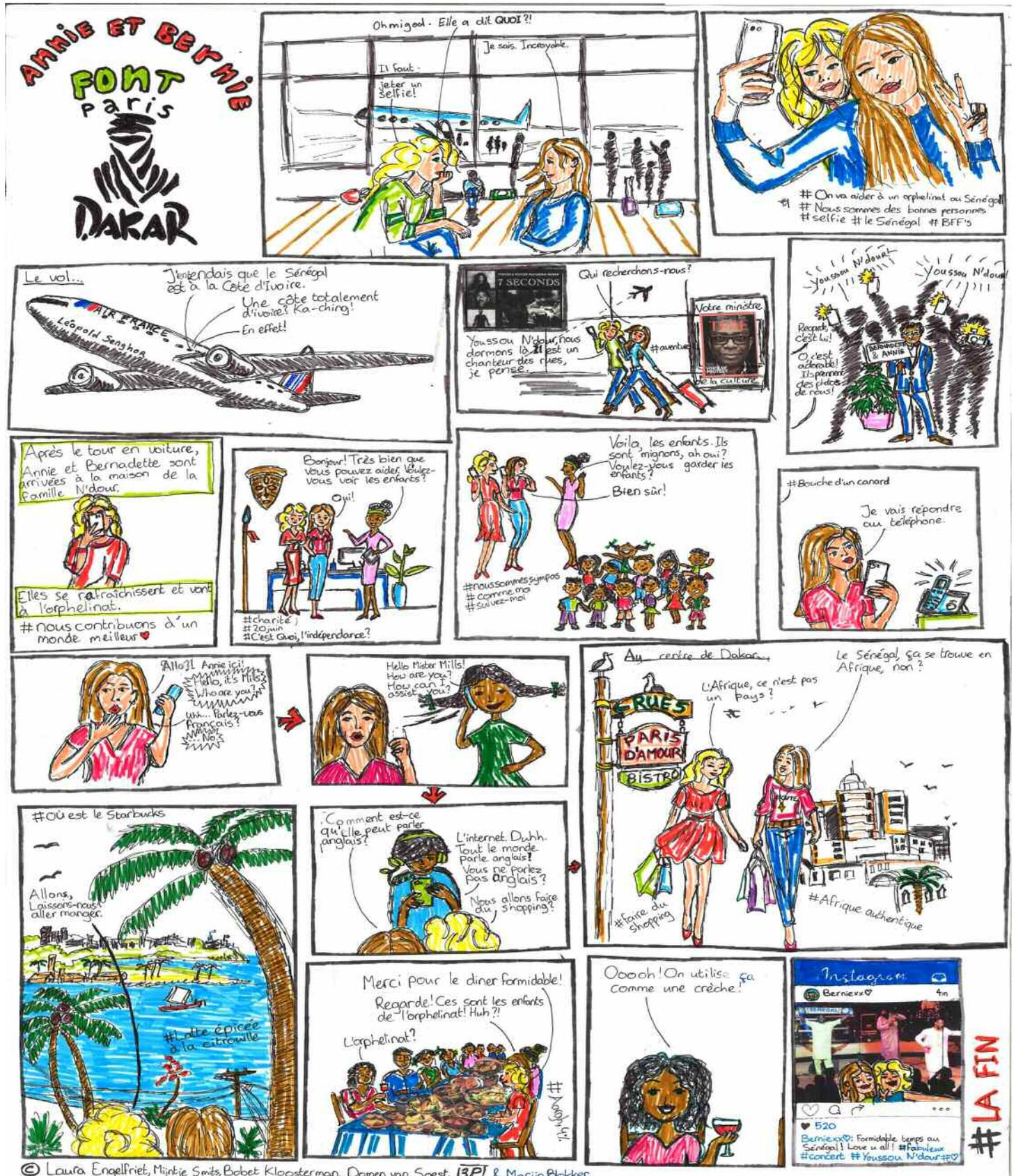
Renée Biojoux

Annie et Bernie font Paris-Dakar

Laura Engelfriet, une jeune hollandaise qui vient chaque été en vacances à Villedieu avec ses parents, a réalisé une planche de B.D. dans le cadre d'un exercice de français à l'école hollandaise qu'elle fréquente.

Elle s'est inspirée de deux éminentes Villadéennes, Annie Charrasse et Bernadette Croon et elle les a mises en scène dans le cadre d'un voyage de Paris à Dakar.

O.S.-D.



© Laura Engelfriet, Mijktje Smits, Bobet Kloosterman, Domen van Soest [3P] & Marijn Blokker

Jeux

Sudoku

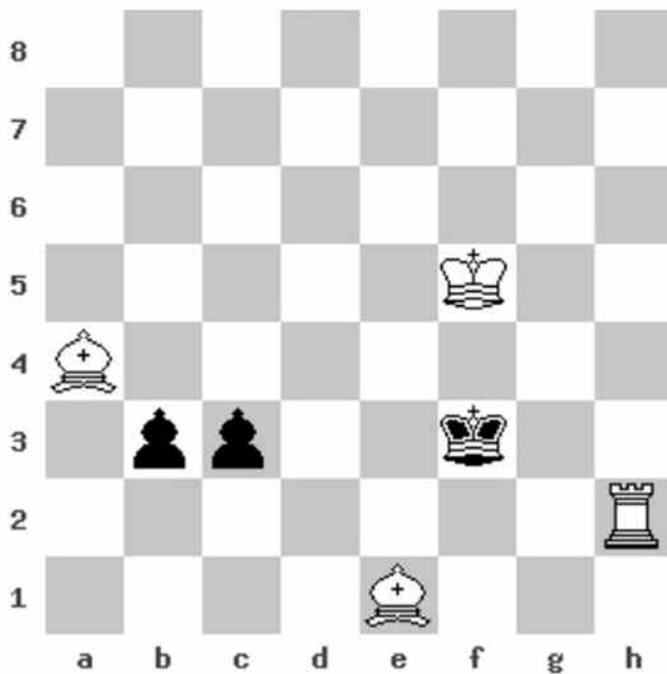
	9	6		5	7			
7			6	4		9	5	
					1	8		
9	4	3		6				
1		7	9		5	2		6
				8		1	3	9
		5	8					
	3	8		2	9			1
			5	1		6	2	

Facile

				6	9	7		
			8	1		5		
6	9							
4							5	
8	7			9			1	6
	5							7
							9	2
		3		2	4			
		8	6	3				

Démoniaque

Échecs



L. Knotek, Zlata Praha, 1917
 Mat en 5(*****), les blancs jouent

Solution des jeux de la 95

Elle Thébais

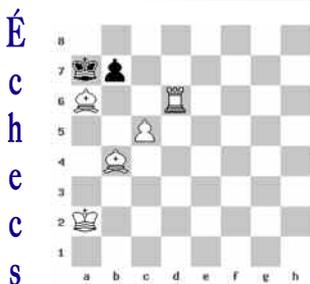
Il s'agissait de trouver un proverbe...

S I J E U N E S S E S A V A I T S I V I E I L L E S S E P O U V A I T

Crooneries

Il s'agissait de trouver, autour du mot « chaleur », des termes météorologiques...

1				C	E	L	S	I	U	S	
2				H	E	L	I	O	G	R	A
3	E	C	L	A	I	R					
4	H	O	U	L	E						
5			G	E	L	E	E				
6		P	L	U	I	E					
7			G	R	E	L	E				



1. c6! ... 2. c7 ... 3. c8=Q ... 4. Qxb7#
 1... Kxa6 2. c7+
 2... b6 3. c8=Q+ Kb5 4. Rd4 Ka4 5. Qa6#
 2... Kb5 3. Kb3 b6 4. c8=N ... 5. Rxb6#
 1... Kb6 2. cxb7+
 2... Ka7 3. Rc6 Kb8 4. Bd6+ Ka7 5. b8=Q#
 2... Ka7 3. Ba5 Kb8 4. Rd8+ Ka7 5. Ra8#
 2... Kc7 3. Rd8 ... 4. b8=Q+ Kc6 5. Rd6#
 3... Kc6 4. b8=B ... 5. Rd6#
 3... Kxd8 4. b8=Q+ Kd7 5. Qc8#
 1... Kb8 2. Bc5 ... 3. Bb6 ... 4. Rd8#
 2... Kc7 3. Bxb7 Kb8 4. Rd8+ Kc7 5. Rc8#

Sudoku

1	7	3	4	5	2	6	8	9
2	6	4	7	8	9	3	5	1
8	9	5	1	3	6	7	4	2
6	8	7	2	9	3	4	1	5
9	4	2	6	1	5	8	3	7
3	5	1	8	7	4	9	2	6
4	3	6	5	2	7	1	9	8
7	2	8	9	4	1	5	6	3
5	1	9	3	6	8	2	7	4

Facile

5	4	8	6	9	7	1	2	3
2	3	7	1	4	5	6	8	9
6	9	1	3	8	2	7	4	5
3	1	6	4	2	8	5	9	7
7	2	9	5	3	6	4	1	8
8	5	4	9	7	1	2	3	6
4	7	3	2	5	9	8	6	1
9	6	5	8	1	4	3	7	2
1	8	2	7	6	3	9	5	4

Démoniaque

Surprise, Surprise !



Allons voyons, c'est l'anniversaire de Raymonde Tardieu !

Une belle partie de campagne nous réunit pour fêter ses 80 ans. Autour du buffet champêtre : retrouvailles, souvenirs, rires, amitié. Les vins de ses fils, Denis et Thierry, nous ont bien aidés à rester guillets toute la journée !

Formidable, la surprise de Raymonde qui ne s'est doutée de rien ! Délectables, les nombreux mets, le méchoui grillé, les gâteaux illuminés ! Mémorables, ces moments de bonne vie partagée !

Bonne continuation à notre octogénaire, fidèle distributrice de notre Gazette depuis le premier numéro.

Jeanine Anquetil

Avec les invités, il était convenu qu'une tirelire serait installée afin de recueillir les dons permettant à Raymonde de passer une semaine à bord d'une pénichette sur le Canal du Midi.

La croisière fluviale est devenue réalité du 30 septembre au 7 octobre avec, dans le rôle du capitaine, Joanny Mison, assisté des mousses Raymonde Tardieu, Claude Ézin-geard et moi-même.

37 écluses ont été franchies pour un parcours de 70 km entre Castelnaudary et Trèbes. Ce périple n'a pas été de tout repos comme on nous l'avait prédit, mais s'est révélé être une belle balade sous les platanes clairsemés à certains endroits dont les feuilles jaunissantes faisaient un tapis sur l'eau calme sillonnée par des compagnies de colverts.

Souvenirs inoubliables !



Michèle Mison

Nouveautés à la Bibliothèque Mauric

Policiers

- La fille qui rendait coup pour coup (Millénium 5) de David Lagercrantz.
- Un moindre mal de Joe Flanagan.
- Le rocher avec des ailes d'Anne Hillerman.
- Depuis l'au-delà de Bernard Werber.

Romans

- Le jour où les lions mangeront de la salade verte de Raffaella Giordano.
- Un élément perturbateur d'Olivier Chantraine.
- Tiens ferme ta couronne de Yannick Haenel.
- Une fille dans la jungle de Delphine Coulin.

- Aux portes de l'éternité (Le siècle tome 3) de Ken Follett.
- Une histoire de loups d'Emily Fridlund.
- Origine de Dan Brown.
- Mon autopsie de Jean-Louis Fournier.
- Trois baisers de Katherine Pancol.

Documentaire

- La parole contraire d'Erri De Luca.

Bande Dessinée

- Titeuf - À fond le slip de Zep.

La Bibliothèque Mauric est ouverte le dimanche de 10 h à 12 h.
Renseignements : 04.90.12.69.42.
(aux heures d'ouverture)

Dimanche 3 décembre

Loto des Amis de la chapelle Saint-Laurent

À 15 h à la Maison Garcia.
Buvette et grignotage sur place.
Infos : 06.95.14.06.04.

Dimanche 10 décembre

Repas annuel du Club des Aînés

À midi à la Maison Garcia.
Réservations auprès de Jean-Louis Vollot,
au 04.90.28.90.39.

Mercredi 13 décembre

Nuit Douce

Sur la place du village, à partir de 19 h.
Auberge espagnole.
Infos : 04.90.28.92.50.

Samedi 16 décembre à 20 h 30

et dimanche 17 décembre à 17 h

Sur le Banc par le Théâtre de La Gazette

À la salle Pierre Bertrand.
Pièce écrite et mise en scène par Nathalie Weber.
Infos : 06.07.29.70.39.

Dimanche 17 décembre

Concert de Noël - Chœur Gospel de Vaison

À l'église à 17 h.
Vin chaud offert à l'issue du concert.
Organisé par le Comité des Fêtes.
Infos : 06.74.33.26.75.

Samedi 20 janvier 2018

Loto* de La Gazette

15 h à la Maison Garcia.
Buvette et grignotage sur place.
Infos : 06.84.00.63.49.
* Loto également joué sur ordinateur.

Jeux de cartes à la salle des associations

Les jeudis vers 20 h 40 à la Maison Garcia.

Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018
Jeudi 14	Jeudi 11	Jeudi 8	Jeudi 8	Jeudi 5
Jeudi 28	Jeudi 25	Jeudi 22	Jeudi 22	Jeudi 19



La Gazette

Bulletin d'adhésion
2018

Nom :

Adresse :

Adresse électronique :

Cotisation annuelle : 15 € (+ 5 € si envoi postal)

Chèque

Espèces

